

CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 53 – août-octobre 2017

13^e année

PRIX LIBRE





L'ARTICLE « BIG DATA IS WATCHING YOU » (*Creuse-Citron*, n° 52) évoquait les dangers du nouveau compteur Linky que compte installer partout Enedis.

Qualifié à tort « d'intelligent » à la place de « communicant » – terme approprié pour ce qui n'est qu'un objet, fût-il conçu pour transférer des données – son déploiement rencontre de nombreux refus partout en France.

Au niveau local, ici dans la Creuse, seulement deux communes ont pris un arrêté municipal « contre » (Measme et Azat-Chatenet), et il n'existe pas, à ce jour, de collectif anti-Linky. Reste la résistance individuelle, comme ici à Savennes, où seulement 3 habitants sur 217 ont manifesté leur opposition.

Courant juin, Enedis convoquait, pour (dés)information, des responsables municipaux concernés par le déploiement de Linky sur leur commune, dans le but évident d'éviter tout arrêté « contre », zappant le fait que « sur plus de 85 % des contrats actuellement en cours, Enedis ne peut en effet installer son nouveau compteur en étant en conformité avec la loi.

Les contrats antérieurs à 2010 ne prévoient, en effet, ni la captation des données personnelles ni les fréquences additionnelles nécessaires aux compteurs Linky pour pouvoir fonctionner. À défaut de la présence de ces points dans les conditions générales, quiconque est en droit de refuser l'installation de plein droit, dans la mesure où le compteur proposé n'est pas « en conformité avec la chose signée » (voir le site Internet stoplinkynonmerci.org).

Enedis a donc atteint son but à Savennes, malgré l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception – ainsi qu'il faut le faire – par une habitante : le conseil municipal a refusé de prendre l'arrêté contre le déploiement de Linky.

Spécialiste du forcing, Enedis avait déjà conclu en 2016 avec Socalec (entreprise de Gouzou) une sous-traitance pour la pose de concentrateurs sur les poteaux électriques de la commune (les concentrateurs posés sur les transformateurs étant de la seule compétence d'Enedis, sans sous-traitance), sans savoir si un arrêté anti-Linky serait pris ou pas.

Ici, le déploiement des Linky sera effectif en septembre, la lettre d'avertissement de changement de compteur reçue, et même si la pose du compteur n'est pas obligatoire, ainsi que l'a déclaré le président du directoire d'ERDF, Philippe Monloubou, devant l'Assemblée nationale le 2 février 2016.

Il s'agit maintenant de dresser des barricades face aux possibles dérapages des poseurs, bien formés pour l'offensive. En effet, Enedis leur fournit un mode d'emploi pour poser de force les Linky en cas de refus.

Au vu de cette notice, nous devrions apposer visiblement, quitte à nous faire violence, un panneau pérenne « Propriété privée », un comble pour des anars, sinon Enedis aura le champ libre et pourra casser les éventuels cadenas au compteur... sans crainte de plainte pour violation de domicile.

A.

Suite du combat au prochain numéro.



Brèves d'ici

Montagne limousine. La Maison aux volets rouges, à Tarnac, est habitée depuis début juillet. Elle a été rachetée et retapée par l'association Montagne Accueil Solidarité, grâce à une souscription. Destinée à accueillir des personnes déboutées du droit d'asile, elle peut héberger une famille et deux personnes seules.

Felletin. La ressourcerie Court-Circuit souhaite agrandir ses locaux du centre-ville, pour mieux récupérer, revendre et s'auto-financer (sans oublier les ateliers partagés). Un appel à souscription est disponible sur place, ou sur Internet.

Creuse. Une monnaie locale se met en place : la Mige, portée par l'association Pomoloc. Outil au service des circuits-courts ou monnaie de singe ? Vous en saurez plus au prochain numéro.

Gentioux. La Renouée, lieu associatif nouvellement ouvert dans le bourg, héberge d'ores et déjà une épicerie (la Bascule), un marché couvert, une garderie, une brasserie, divers bureaux et salles de réunion, et une naturopathe.

Anzème. 1500 tonnes de déchets radioactifs ont déjà été enfouies. Il en reste 8500 tonnes à enfouir. Continuera-t-on encore longtemps à cacher la misère dans ce meilleur des mondes ?

Brèves d'ailleurs

Bure. L'Andra, maître d'œuvre de la poubelle nucléaire, a subi un revers juridique : les procédures pour le défrichage et les forages sont à refaire. Sur place, la pression policière monte. Un appel à rassemblement est lancé pour le 15 août.

St-Victor-en-Aveyron. L'Amassada, assemblée en lutte contre un projet de transformateur électrique (et les centaines d'éoliennes qui vont avec) organise sa troisième « Fête du vent », du 18 au 27 août. Une cabane est déjà debout sur le site. Au programme : chantier, concerts, bals, théâtre, discussions.

Notre-Dame-des-Landes. 20 000 personnes environ se sont rendues au 17^e rassemblement estival organisé par l'ACIPA. De plus l'assemblée des occupant(e)s a publié une prise de position sur la toute nouvelle médiation ministérielle. Pas très enthousiaste, on s'en doute.

Roybon. Dans la forêt des Chambarans, la construction du Center Parc est au point mort. Les travaux sont bloqués pour non-respect des lois sur l'eau et sur la protection des espèces menacées. La reprise (ou non) des travaux dépend d'une décision du conseil d'État. Réponse dans le courant de l'été.

Grâce à Macron, enfin un chef d'état-major désarmé



Ne creusez plus ! Ne pompez plus !



CETTE ANNÉE, CONTRAIREMENT AUX TROIS DERNIÈRES ANNÉES, Stopmines 23 n'a pas organisé son festival autour du 22 juillet (Journée internationale contre les mines). En effet, un festival d'information contre les mines et fédérant les différents collectifs a eu lieu à cette date en Bretagne (Festival des luttes à Plougouven, organisé par Douar Didoull).

Nous n'aurons pas le temps, pour ce numéro, de *Creuse-Citron* de faire le point sur cette manifestation.

Par contre, le **12 août à Chambon-sur-Voueize** se déroulera une journée festive (à prix libre) avec les petits producteurs locaux afin de mettre en avant ce que nous défendons en nous opposant à l'extractivisme industriel. Voir annonce en dernière page.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE est à la mode comme l'a été le développement durable.

On en a plein la bouche !

Et les élus surtout !

On a donc vu apparaître au mois de mars, caché sous les fagots au ministère de l'Environnement, le projet de géothermie profonde des Combrailles (Creuse, Allier et Puy-de-Dôme). Avec, dans ce périmètre, les villes thermales de Nérès et Évaux-les-Bains !

Mais, comme par hasard une faille géologique évite Montluçon et surtout le barrage de Rochebut.

Pourquoi ?

Parce que, imaginez qu'en creusant ils déclenchent un séisme... le barrage cède et patatras, Montluçon est sous les eaux, comme à Malpasset près de Fréjus en 1960. Braves gens souvenez-vous !

Et puis aucun maire contacté mais de nombreux agriculteurs à Chambochard et des bios !

On recommence la triste histoire du barrage où on a payé très cher les habitants pour les dégager.

Là aussi, on leur met la carotte du fric et du business. Les panneaux photovoltaïques, les éoliennes *idem*. On va voir des agriculteurs vendeurs d'électricité et accessoirement paysans.

Bon, bref, comme les Creusois ne sont pas bêtes, on a cherché et le p'tit gars de la start-up qui veut creuser a un père qui a travaillé chez Total pendant trente-cinq ans !

Passons à la réunion du 20 mai à Chambon-sur-Voueize (voir pages suivantes) : aucune réponse claire, on joue les apprentis sorciers.

Mais, on aura bien une centrale à côté de l'Étang de Landes, près de l'abbatiale de Chambon ou encore dans le vallon des thermes d'Évaux ou vers la source de Nérès !

On est prévenus !

DÉDÉ



Abonnement à *Creuse-Citron*

Les frais d'envoi sont de 1,5 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

☐ 4 numéros (1 an) = 6 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

☐ 8 numéros (2 ans) = 12 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*. Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23 000 Sainte-Feyre.

G.P.D. (Géothermie profondément douteuse)

Petit compte rendu de la réunion publique organisée par l'association Oui à l'avenir avec la société TLS Geothermics le samedi 20 mai 2017 à Chambon-sur-Voueize à propos du permis exclusif de recherche (PER) de Combrailles, géothermie profonde à caractère industriel sur un périmètre de 805 km², incluant 63 communes (voir Creuse-Citron, n° 52).

Pour faciliter la compréhension du compte-rendu de cette rencontre avec une entreprise hyper spécialisée, nous avons choisi d'incorporer directement des commentaires de notre part en forme de décodage ou de surlignage. Les propos tenus par l'entreprise TLS seront mentionnés en italique. Ils sont vérifiables dans l'enregistrement intégral de la rencontre accessible sur le site de StopMines23.

TLS, SOCIÉTÉ DE DROIT PRIVÉ, a comme objet de maîtriser de bout en bout un projet de création de station de géothermie profonde pour produire de l'électricité avec un rendement de 13 % et, subsidiairement, de l'eau chaude.

Après une rapide présentation de la société, de ses salariés, de ses objectifs, c'est à un véritable plaidoyer, du style nous souhaitons participer au développement des énergies renouvelables, que nous avons eu droit.

Arguments à la clef : – C'est un rapport gagnant-gagnant. – Il faut préparer l'après énergie fossile. – L'énergie géothermique est disponible 24h/24, 7j/7, 365j/365, c'est son avantage sur les autres énergies renouvelables ! – Son exploitation n'a aucune incidence sur l'environnement ni même sur la ressource, puisque c'est en circuit fermé. – Son utilisation est sans commune mesure avec le potentiel disponible.

Autre argument massue, pour prévenir d'éventuelles critiques : – Il n'y a pas de forage avec « fracturation hydraulique ». Le principe même de la géothermie profonde vise à trouver un gîte d'eau chaude suffisante en quantité, en débit et en température pour rendre l'exploitation rentable. Un tel gîte ne peut se trouver que dans une roche naturellement fracturée qui ne nécessite aucunement de l'être artificiellement, tout au plus, serait-on obligé de « rincer », « décaper » les failles naturelles par injection de solutions acides à base de produit biodégradables (argile, acide citrique, glutamate...), c'est ce que l'on appelle la technique de « stimulation hydraulique ». Argument fallacieux car la fracturation hydraulique est une des techniques regroupées sous le nom de stimulation hydraulique, d'autant plus qu'ils oublient de préciser qu'il sera nécessaire d'élargir les fractures naturelles et cela avec des produits chimiques très polluants (qui sont masqué par les « ... » de leur énumération).

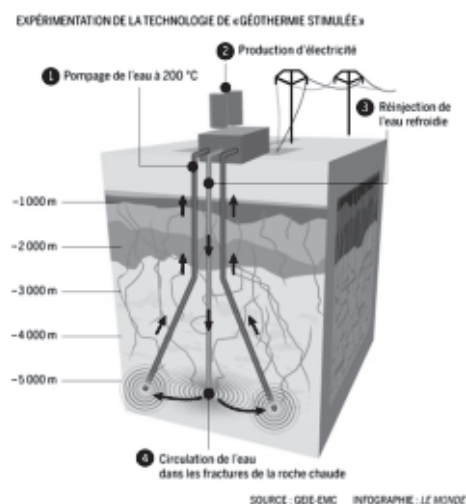
Et les arguments continuent de pleuvoir : – Le coût du kwh à 14 centimes d'euro contre 19 pour le nucléaire. Notons qu'il n'est pas inclus dans ce coût du nucléaire le démantèlement de la moindre de ses centrales.

– L'idée première est d'étudier un site géologique connu pour sa géothermie exploitée (station thermale). Il s'agit de comprendre le fonctionnement des circuits sous-terrains dans ce type de sol. Les enseignements tirés de cette étude doivent permettre d'acquérir des connaissances qui seraient applicables ailleurs. La seconde idée est de créer une usine d'électricité alimentée par la géothermie sur le périmètre.

Par ailleurs, dans l'exposé, la date de début des forages, 2018 (précision trouvée sur le site de crowdfunding Weseed), n'apparaît pas. Il n'est pas fait mention de la possibilité de voir le projet échapper à ses promoteurs. *A contrario*, ils ne doutent à aucun moment de rester les seuls décisionnaires (naïveté, certitude de façade ?), alors qu'ils n'ont pas les fonds nécessaires pour rester seuls maîtres. Ils ont 200 000 € alors qu'il faut 40 millions d'euros pour 1 seul site.

Vous avez bien lu : 40 millions d'euros par site, 200 fois plus que leur budget disponible à ce jour. L'équivalent de 5 à 6 éoliennes pour autant d'énergie (5 Mw) à la différence que ces dernières coûteraient 5 à 6 millions d'euros en tout, soit 6 à 8 fois moins. On peut remarquer que, pour le prix de production de l'électricité, TLS compare avec le coût de l'électricité nucléaire et, que pour l'investissement, il se réfère aux éoliennes. Les références de comparaison ne sont jamais les mêmes : l'enfumage financier est complet. Bien sûr, TLS n'entre pas dans un débat comparatif sur les dégâts écologiques et humains du nucléaire, de l'éolien et de la géothermie profonde (voir l'article *Éoliennes industrielles, où en sommes-nous ?* dans ce numéro de Creuse-Citron page 6).

Il n'est pas dit non plus que la base de données géologique constituée pendant les forages ne sera pas revendue pour l'exploitation de matières autres que l'eau chaude. En effet, les terrains recherchés pour ce type d'exploitation contiennent, par nature, des matériaux aussi intéressants que l'or, l'antimoine, le tungstène, l'argent, le cuivre, bref, au moins une quarantaine de minéraux différents. Et nous risquons d'être renvoyés à la lutte que nous menons depuis plusieurs années contre le projet de mine d'or dit de Villeranges.



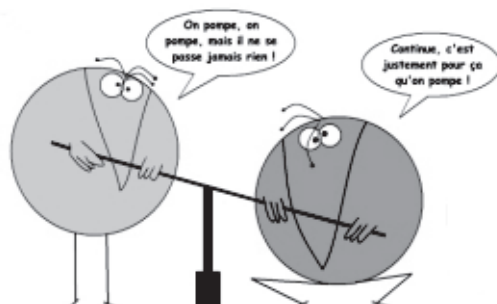
TLS se veut rassurant concernant les problèmes spécifiques du relargage de l'arsenic et du radon naturellement présents, des pollutions diverses notamment pendant la phase de forage. La réponse la plus aboutie sur ces points consiste à répéter qu'il s'agit d'un système d'utilisation de l'eau chaude issue des profondeurs en circuit fermé avec des forages tubés, donc étanches.

Ils nous disent, au bout de trente minutes de présentation, pour répondre à une intervention dans le public, que le seul problème possible dans ce genre de sondage profond se poserait à l'arrêt de la centrale géothermique, donc plutôt en

fin de vie de celle-ci, par l'augmentation de la sismicité naturelle.

Pourtant, à Bâle en Suisse, une expérimentation identique a dû être interrompue car elle causait des séismes et on n'en était qu'au début du projet ! (Voir encadré ci-contre).

Cette non-maîtrise de leur sujet par les responsables de l'entreprise souhaitant percer nos sols à 5 km de profondeur nous convainc plutôt de la réalité de risques potentiels. Voyons la suite.



Le maire d'Évaux-les-Bains a évoqué la tentative avortée de création de deux captages complémentaires pour alimenter la station thermale. Ces forages ont été réalisés par une entreprise dont c'est le métier et, pourtant, l'opération s'est soldée par un échec. En quoi donc est-il possible de croire d'avantage dans les capacités de TLS ? TLS répond qu'à aucun moment ils ne veulent perturber les stations d'Évaux et Chambon. Prenons acte. Comment, cependant, peuvent-ils être assurés qu'ils ne le fassent pas, y compris, donc, sans le vouloir ?

Par contre, à la surprise générale, et cela vaut son pesant de ce que vous voudrez, le principe du contrôle citoyen de l'action menée par l'entreprise TLS est acté par les deux représentants présents.

En d'autres termes, ils accepteraient de soumettre les résultats de leurs études à notre regard critique.

Ne nous laissons pas abuser par ce gage apparent de bonne volonté, car l'entreprise est assujettie aux règles impitoyables de la concurrence. Nous ne voyons pas comment ils peuvent prendre le risque de laisser sortir des éléments d'information sensibles relevant du secret industriel et commercial en les confiant à des tiers qui s'avèrent potentiellement hostiles à leur activité ?

En conclusion, cette présentation, malgré les efforts de persuasion de la part des gestionnaires de l'entreprise TLS, ne résiste pas à une analyse critique du contenu.

En proposant d'augmenter la production d'énergie au motif que celle qu'ils recherchent serait permanente et inépuisable, ils occultent la nécessité écologique et sociale de diminuer nos besoins, de recycler les matériaux, d'économiser l'énergie et de mieux partager ensemble.

Nous avons affaire à des gens qui ont une démarche purement commerciale, voire spéculative. Ils se cachent derrière le paravent du développement durable pour faire fructifier une idée et en tirer le maximum de profit.

À ce titre, nous pouvons vérifier dans la présentation faite par TLS sur son site Internet quelle est la nature des personnes qui en sont les promoteurs. Exclusivement des personnes formées à croire que la science permet tout, résoudra tous les problèmes qu'elle crée en oubliant bien vite, par exemple, que la ressource dite inépuisable dont il est question ici utilise pour sa recherche, son exploitation comme pour son transport, des matériaux qui sont, eux, de moins en moins faciles à trouver et pas inépuisables.

Ils oublient également de prendre en compte les conséquences pour les populations des territoires concernés par leur industrie (pollutions diverses, séismes, accidents industriels, etc.). Ils ne nous convainquent pas de l'aspect raisonnable de l'investissement compte tenu du coût particulièrement élevé d'une seule installation.

S'il s'avérait qu'ils souhaitent œuvrer dans la plus parfaite transparence, dans un réel partenariat avec les habitants, les élus... comme ils le répètent à l'envi, comment se fait-il que personne n'ait été informé de leur démarche sur les 63 communes recensées ? Comment peuvent-ils se satisfaire d'une consultation publique organisée sur quinze jours exclusivement par voix électronique sans publicité ne serait-ce qu'auprès des mairies concernées ? Ils reconnaissent des erreurs, ils ne sont pas des professionnels de la communication... Facile, juste un peu court à nos yeux !

Les deux envoyés de TLS démontrent leur volonté de convaincre, leur foi

aveugle dans le scientisme avec une naïveté de façade presque désarmante qui ne peut en aucune façon nous rassurer sur le devenir de notre territoire si, d'aventure, ils obtenaient la possibilité d'y mener à bien leur projet.

En effet, le réel potentiel minéral de nos contrées, en dehors de la géothermie, nous fait craindre que cette dernière soit une porte ouverte à toute autre forme d'exploitation minière. La richesse du sous-sol, c'est la misère pour la population. Ce serait alors un bien triste retour en arrière et la mort annoncée de notre lieu de vie.

Nous n'avons de fait d'autre ressource que de nous y opposer !

LYNE ET PSYS

Faudra-t-il déboucher le trou de Bâle ?

Situation en 2006 :

Suite aux séismes de décembre 2006, 3,4 sur l'échelle de Richter, la ville de Bâle, Suisse, avait dû stopper net son mégaprojet de géothermie profonde. Des répliques avaient été enregistrées jusqu'en 2007. En 2009, après des années de tergiversations et une analyse des risques, le gouvernement de Bâle-Ville a définitivement enterré le projet. Le trou de forage a été fermé en 2011.

L'analyse des risques faite autour des forages est catégorique : les dangers de tremblement de terre sont ici trop élevés en cas d'utilisation géothermique à 5 km sous terre. Selon l'avis d'un consortium international de scientifiques, il y a de grandes probabilités que des séismes se produisent durant les trente ans d'exploitation de l'installation géothermique. Le risque de dommages corporels est faible, mais les conséquences matérielles sont par contre « inacceptables ».

Situation aujourd'hui :

La Tribune de Genève, le 29 mars 2017 titre : « Il faudra rouvrir le trou en raison de séismes ».

La hausse de la pression sous le couvercle du trou de forage va nécessiter des travaux, cet été. Le trou de forage de l'ancien projet doit être réouvert. Les experts ont constaté une augmentation des micro-séismes dus à la hausse de la pression.

En tant que propriétaires du trou, les services industriels de Bâle sont en train de définir un projet concret d'ouverture contrôlée afin d'abaisser la pression. Ni la durée ni les coûts de la procédure ne sont encore connus, a indiqué un porte-parole.

Éoliennes industrielles : où en sommes-nous ?



Un foisonnement d'association

Le 5 juillet s'est tenue à Ahun l'assemblée générale de l'association Vents d'État (5 Grand-Villard, 23150 St-Hilaire-La-Plaine), constituée depuis un an pour s'opposer à un projet de centrale éolienne à Saint-Hilaire-La-Plaine. L'association a organisé des réunions publiques dont une, assez remarquée, à Guéret le 6 mai dernier.

Depuis un peu plus d'un an, une multitude d'associations se sont constituées dans la région, répondant à l'annonce incessante de nouveaux projets. Citons notamment l'Association pour la qualité de vie à Anzème (AQVA), qui fait face à un autre projet de grande ampleur au nord de Guéret, et propose un site Internet bien documenté sur l'éolien ici et ailleurs.

Une fédération existe déjà en Haute-Vienne (la FETEM), et une coordination des associations creusoises doit voir le jour cet été, avec une manifestation prévue à Guéret cet automne.

Le déferlement a commencé

Il y a près de dix ans plusieurs articles dans Creuse-Citron avaient tenté d'alerter les lecteurs sur la menace que représentait l'éolien industriel, avec un appel à réunion, titré : « Éolien, le début du déferlement ». L'alerte s'est révélée quelque peu prématurée, en tout cas chez nous.

En France, le nombre d'éoliennes industrielles est passé d'à peu près 1500 machines en 2007, à presque 10 000 machines aujourd'hui ; colonisant les paysages de la Beauce ou du Nord-Pas de Calais ; mais s'implantant aussi dans des zones plus sauvages ou préservées comme l'Ariège, l'Aveyron ou la Lozère.

En Creuse, le développement de l'éolien industriel était resté jusqu'à récemment assez lent. Peut-être ce répit s'explique-t-il par le fait que « le régime des vents » de notre région est peu propice au développement de cette industrie. Quoi qu'il en soit, ce relatif répit est terminé.

Il suffit de se pencher sur la carte – provisoire – des projets connus, réalisée par Vents d'État, pour comprendre que le déferlement a commencé, chez nous aussi, et que si nous ne faisons rien pour nous y

opposer énergiquement, notre région pourrait, en quelques années, être profondément transformée, c'est-à-dire dégradée, abîmée.

On dénombre aujourd'hui dans le département et à ses abords immédiat 35 éoliennes en fonctionnement (contre 6, il y a dix ans), la plupart mises en service très récemment. Une vingtaine de machines supplémentaires ont obtenu les autorisations permettant d'initier les travaux. Et ce sont au moins 75 machines, la plupart situées entre Ahun et le nord de Guéret, qui sont actuellement en instruction à la préfecture ou en projet.

Les déclarations de la nouvelle région Aquitaine n'ont rien pour rassurer à cet égard : l'implantation de 600 machines serait envisagée sur l'ensemble de la région. Et comme elles ne seront certainement pas installées à proximité des zones à forte valeur immobilière ou touristique, c'est donc bien d'abord chez nous, pauvre territoire « enclavé » et « en déshérence », peu peuplé et sans grand usage économique, que l'on va vouloir les installer.

Grâce aux éoliennes donc, avant les mines d'or et, qui sait, le retour des belles nucléaires, la Creuse se voit donc sommée de se mettre en marche vers les verts paradis de la valorisation industrielle.

Une question de taille

La première chose qu'il importe de percevoir, à propos des éoliennes industrielles, c'est leur taille. Celles qui nous menacent culminent à 160 m en haut des pales – c'est-à-dire la moitié de la hauteur de la Tour Eiffel à son sommet (320 m).

On entend régulièrement des gens dire qu'ils trouvent les éoliennes jolies, ou que leur vue ne les dérange pas, etc. C'est là poser très mal le problème.

Nous sommes habitués aux formes pures et aérodynamiques comme celles des pales d'éoliennes et nous avons appris à trouver ça beau. On peut aussi apprécier certaines sculptures modernes aux formes épurées, Brancusi ou tant d'autres.

Le problème n'est pas d'aimer ou non les formes « pures et abstraites » des éoliennes ; le problème c'est qu'elles mesurent 160 m, et qu'il ne s'agit même pas d'une seule de ces machines, mais de

5 ou 10 d'entre elles réunies côte à côte, et puis que de tels ensembles se multiplient dans le territoire et écrasent partout le paysage de leur uniformité démesurée.

On ne peut apprécier réellement l'impact que produit un site éolien en le regardant sur une photo, ou en passant une fois à côté en tant que voyageur ou touriste. Pour éprouver réellement cet effet – comme avec tout objet architectural ou tout aménagement de l'espace – il faut rester un certain temps dans son entourage, sous son influence, non seulement visuelle mais aussi corporelle, physique. Il faut sentir la présence constante de cette masse, pas seulement sous ses yeux, mais aussi dans son dos. Bref, il faut habiter à côté. Mais à ce moment-là, bien sûr, il est trop tard.

Soulignons, qu'à côté de la vision, l'impact auditif de ces machines est également considérable, et peut-être plus pesant encore à long terme.

Il semble enfin que la production plus insidieuse d'infrasons puisse se révéler la nuisance la plus importante, et dont les conséquences proprement sanitaires sont les plus sérieuses.

On s'entend parfois opposer qu'il existe des riverains de centrales éoliennes qui prétendent que la présence de ces machines ne les dérange pas. La chose est possible. Il est probable cependant que lorsqu'on s'est vu imposer de tels aménagements, et qu'on ne peut pas partir, le plus simple et le moins pénible est de s'efforcer de s'en accommoder, d'essayer d'oublier ou de s'habituer à leur présence.

Beaucoup de monde – peut-être la majorité de la population – vit aujourd'hui dans un environnement qui est plus ou moins abîmé, pollué, par des aménagements de toutes sortes : une voie rapide, une zone industrielle ou commerciale, une barre, un lotissement pavillonnaire. Chacun s'est plus ou moins habitué à cet environnement hostile. Est-ce une raison pour tolérer que nous soit imposée une nuisance de plus, et non des moindres ? D'autant que notre région reste plus épargnée qu'ailleurs par toutes ces sinistres réalisations de la modernité tardive.



À propos du voisinage

La réglementation française interdit l'implantation d'éoliennes à moins de 500 m d'une habitation. Dans beaucoup d'autres régions du monde, la distance minimum réglementaire est plutôt de 1 500 m ou davantage. Mais la France ne dispose pas de beaucoup de territoires très peu peuplés – à la différence de l'Espagne ou de l'Allemagne – et adopter un tel règlement compliquerait l'implantation massive de centrales.

Comme on le constate souvent en de tels cas (pour les normes de pollution par exemple) les lois censées protéger les populations des nuisances industrielles sont calculées de telle façon qu'elles encadrent l'industrie, à la condition de ne pas l'entraver. Aux populations de s'adapter.

Dans les faits, étant donné la démesure de ces machines, les nuisances visuelles, sonores et infrasoniques sont considérables dans un rayon de plusieurs kilomètres, et peuvent rendre des habitations à la fois inhabitables et invendables.

Mais si vous habitez plus loin et que vous vous rendiez régulièrement d'Ahun à Guéret, vous risquez, bientôt, d'en voir trois sur la crête à votre gauche, puis une dizaine sur la crête à votre droite, et la même chose au retour. Et partout où vous irez, du matin au soir, vous croiserez de près ou de loin des amas de ces machines.

Et comme l'appétit des industriels est sans limite, une fois qu'on les aura laissés commencer, le nombre d'éoliennes conti-

nuera logiquement d'augmenter, comme on l'a vu dans toutes les régions où elles ont été implantées.

Vite dit

Passons rapidement sur la dépréciation immobilière (des assurances commencent à proposer des primes contre les dépréciations pour cause d'éoliennes) ; ou sur la liquidation du petit tourisme rural qui existe chez nous (« Gîte de France » retire son agrément pour cause de proximité avec des éoliennes). Rappelons en passant que tout cela ne créera à peu près aucun emploi local.

Passons sur les ravages pour les oiseaux et les chauve-souris (verrons-nous encore les grues passer au-dessus de nos têtes deux fois l'an ? Véritable anachronisme qui ne pouvait plus durer à l'heure de Fukushima et de Kyoto) ; sur la gêne pour le bétail et le gibier. Évoquons à peine la dégradation des routes et des chemins pour amener les pièces gigantesques des machines ou les camions-toupies pour les 200 tonnes de béton par socle de machine (mieux que les grumiers !) ; ou les bouleversements hydrographiques inévitables, ou les pollutions diverses inséparables de projets industriels de cette ampleur.

Relevons en passant que les entreprises qui installent les centrales éoliennes, qui en sont les propriétaires et responsables légaux, sont communément créditées d'un capital de 2 000 € ; alors que chaque machine coûte de 2,5 à 4 millions d'euros.

Remarquons qu'on annonce des coûts de démontage des machines (hors socle) de

400 000 € à l'issue de leur quinze ou vingt années de fonctionnement. Qui payera cette somme si les entreprises-écrans à 2 000 euros de capital ont opportunément fait faillite entre temps ? Le propriétaire du terrain, la commune, personne ?

N'en jetez plus !

La question se pose : pourquoi, malgré tout cela, certains sont-ils favorables aux centrales éoliennes ?

Et la réponse n'est pas très mystérieuse : cela leur rapporte de l'argent.

Beaucoup beaucoup d'argent pour les industriels qui implantent ces machines, en s'appuyant sur les lois qu'ils ont eux-mêmes fait voter, et en siphonnant allègrement l'argent public selon le bon vieux principe : privatisation des bénéfices et socialisation des pertes.

Rappelons qu'avec 100 machines en Creuse, il serait déjà question d'un investissement industriel de 250 à 400 millions d'euros ! Chiffre colossal pour notre petit département, et qui donne une idée des intérêts en jeu.

Évidemment, en comparaison, le bénéfice pour les autres « acteurs » est tout à fait dérisoire : un peu à la région, un peu moins aux communautés de communes, encore moins aux communes, et des clopinettes aux agriculteurs louant leurs terrains : 3 à 5 000 € par an et par machine quand même.

Assez en tout cas, semble-t-il, pour que certains n'aient pas de scrupule à pourrir la vie de leurs voisins et de l'ensemble des habitants de la région.

Mais pour nous, qui n'avons pas d'argent à gagner dans cette affaire, la question n'est pas tant de savoir pourquoi nous sommes contre les éoliennes industrielles, mais pour quelle mystérieuse raison on pourrait être pour.

À suivre

Dans le prochain *Creuse-Citron*, nous exposerons pourquoi l'éolien industriel ne peut pas permettre de lutter contre la nucléarisation de la France ou le bouleversement climatique.

CÉDRIC

À consulter : « La rançon du vent », *Creuse-Citron* n°16 - « Éoliennes et nucléaire », *C-C* 21 - « Éoliennes industrielles, le déferlement se précise », *C-C* 26 - « Précisions sur les projets éoliens en Creuse », *C-C* 27 - « L'Air de la bête », *C-C* 49. Ces articles, comme tous les numéros du journal, sont accessibles sur le blog de *Creuse-Citron*. Voir également : le dossier sur le sujet du *Trou des Combrailles* n°5 (2013).

Voir également sur Internet ou en demandant une copie au journal : « Plaidoyer contre les éoliennes industrielles », brochure de l'Amassada (2015), à l'occasion de projets éoliens en Aveyron.



Lydie et Samuel : Paysans suisses creusois

Samuel et Lydie Henchoz, éleveurs laitiers et fromagers, originaires de Suisse, ont pris leur retraite sur leur exploitation à Chauveix, à côté de Boussac. Il nous a semblé intéressant de donner la parole à des paysans dont l'optique a toujours été de garder une exploitation à dimension humaine. En maîtrisant tout le processus allant de la production à la vente en passant par la transformation, ils ont pu vivre correctement sur une petite ferme. Aujourd'hui un de leurs enfants a repris le flambeau. Faut-il préciser que Creuse-Citron est en vente à la ferme depuis pas mal d'années ?

Creuse-Citron : Pourriez-vous nous conter votre parcours depuis la Suisse jusqu'à votre retraite aujourd'hui ?

Samuel : C'est long à raconter tout ça.

Lydie : Nous sommes partis à cause de l'autoroute.

S : J'étais prof dans une école d'arboriculture mais je ne voulais pas y faire carrière. Puis nous avons cherché à nous installer car nous avions un bout de terrain près de Lausanne mais pas de maison. En Suisse, c'était trop cher, le terrain se vend au m² et pas à l'hectare ! Alors on a cherché en France, dans le Midi, le Sud-Ouest, et pour finir on a atterri en Creuse. On était avec un copain puis ça c'est mal passé, on s'est séparés et on est arrivés dans une petite propriété à côté d'ici.

C.C. : Vous avez vendu votre terrain à Lausanne pour acheter ici.

S. : Oui, on avait un 1,7 hectare et ici on en a acheté 15 et il restait encore des sous. Là-bas on était maraîchers et ici on s'est mis à faire du lait. Maintenant que nous sommes à la retraite, mon fils et sa compagne font encore du lait que nous vendons en vente directe. Sinon on serait rayés de la carte comme tous les autres, sur la commune il ne doit plus rester que deux éleveurs laitiers. Nous avons gardé une petite exploitation, 52 hectares.

L. : Avant on était plus grand, on a fait l'inverse des autres.

C.C. : Tu pourrais nous expliquer comment vous êtes arrivés ici. En train je crois ?

S. : Ça a été une épopée, on avait du matériel en Suisse, deux tracteurs, un petit camion, etc. Comme par la route ça coûtait assez cher, on est venus en train avec tout le matériel jusqu'à la gare de Boussac : six wagons qui ont été difficiles à décharger car il n'y avait pas le matériel nécessaire, la gare étant à moitié désaffectée.

L. : C'était le 15 août 1981 et nous ne savions pas que c'était férié ! Il nous a fallu une semaine pour dédouaner et tout décharger.

C.C. : Comment avez-vous été accueillis en arrivant ici ?

S. : Dans l'ensemble ça s'est bien passé, et puis ça faisait trois enfants de plus à l'école du village. Je crois qu'on a bien fait de venir ici. Nos enfants, qui parlaient de rentrer en Suisse, sont restés tous les trois et deux sont éleveurs.



C.C. : Vous vous êtes installés en élevage tout de suite ?

S. : On a acheté quelques vaches le premier automne, on avait fait un peu de foin, avec difficulté car les terres étaient reparties en friches et on avait du vieux matériel. Et, à part le toit, la maison aussi n'était pas en bon état. Les vaches, on les a achetées à un Hollandais qui n'arrivait pas à les vendre car les maquignons le laissaient mariner pour faire baisser les prix ! Un lot de génisses, des frisonnes hollandaises. Et à partir de là tout a démarré. On a fait du lait qu'on vendait à la laiterie jusqu'en 1990.

L. : Puis on a commencé la vente directe quand les voisins ont fermé le chemin car le camion de lait les dérangeait. On faisait trois tournées à domicile à Boussac.

S. : Ensuite on a acheté une écrémeuse d'occasion et on a vendu de la crème aussi. On ne fait du beurre que quand il y a trop de crème. Puis on a rajouté le fromage blanc et plus tard encore les

fromages. On a déménagé dans la ferme actuelle en 2002 et on a construit la fromagerie nous-mêmes. La laiterie a arrêté le ramassage, alors que le camion passait au bout du chemin, mais il leur fallait un minimum de trois cent litres ! Du coup on a diminué un peu le nombre de vaches et on a tout transformé. On a pris quelques allaitantes et on a commencé à faire des veaux de lait parce que les veaux de trois semaines ne se vendaient plus que quelques euros et qu'il valait mieux les engraisser. Tous les mois on fait tuer un veau qu'on débite nous-mêmes et qu'on vend à la ferme.

C.C. : En arrivant, nous avons aperçu un jeune verger ?

S. : Oui, on a planté un verger de pommiers. Cette année encore il n'y aura pas une grosse récolte, à cause du gel, mais on se rend compte que les variétés locales résistent mieux.

L. : Quand notre fils, Nicolas, a fait l'école à Moudon (Suisse) ça a permis de faire le fromage ; en 2007 il s'est installé en Gaec et en 2013, quand Samuel a pris sa retraite, il a repris l'exploitation.

C.C. : Donc vous faites du fromage en vente directe.

S. : On vend tout en vente directe à des particuliers et à des petits revendeurs. On fait aussi plusieurs tournées de lait sur Boussac et Montluçon. Le seul marché qu'on fait est celui de Bétête.

L. : Les marchés ne rapportaient pas grand-chose et Samuel n'a jamais voulu qu'on vende cher, il voulait que ce soit pour tout le monde. On n'a jamais visé la crème de la population.

S. : Je reproche à beaucoup de ceux qui font de la vente directe de vendre trop cher. Du coup, ils ne vendent qu'aux bourgeois, je n'ai rien contre les bourgeois, mais je préfère vendre à des gens qui n'ont pas trop de moyens. Actuellement le fromage se vend mieux que le lait. Les enfants n'aiment plus le goût du lait qui n'est pas industriel.

C.C. : Alors vous avez toujours vendu à un prix assez bas ?

L. : Pas un prix bas, un prix juste. Le prix de nos tomes correspond à un prix moyen au supermarché.

S. : On cherche pas à faire fortune. Si on veut faire fortune, il ne faut pas travailler, il faut boursicoter !

C.C. : Vous n'êtes pas en bio ?

S. : Non, on n'est pas bio, mais presque, on n'a pas les appellations. On ne met pratiquement plus d'intrants, plus du tout d'herbicides. Pour compléter l'alimentation, on fait des céréales avec des protéagineux. On traite les vaches avec l'homéopathie et la phytothérapie. On n'achète plus de soja parce que c'est bourré de transgéniques. C'est quand même dur d'admettre que la législation tolère 1 % de transgénique dans les produits labellisés sans !

Pour moi les seuls qui font du bio sont ceux qui sont en biodynamie. Le bio tel qu'il est conçu, c'est du pipeau. Les trois-quarts des bio travaillent comme les conventionnels mais avec des produits bios. Alors que le bio, c'est une approche différente de l'agriculture et ce n'est pas tellement compatible avec des grosses exploitations, il doit y avoir un mixte entre l'élevage et la culture avec des associations d'espèces.

C.C. : D'ailleurs il y a beaucoup de producteurs qui ne cherchent pas l'appellation bio parce qu'elle ne veut plus dire grand-chose.

S. : Le bio actuel j'y crois moyen et c'est pas demain la veille qu'on va cotiser à Ecocert ! Je ne sais pas où on va avec notre système de production, toujours plus intensif, plus spécialisé. Les exploitations sont de plus en plus grandes et en plus les agriculteurs gagnent que dalle : à quoi ça sert d'exploiter 500 hectares pour sortir 500 € par mois de salaire ?

C.C. : L'enseignement agricole leur inculque qu'il faut être gros et comme il est marié avec la Chambre d'agriculture, le Crédit agricole, la Mutualité agricole et Groupama, les jeux sont faits.

S. : Nous, nous arrivons très bien à faire avec le matériel que les autres ne veulent plus, ça revient moins cher et on n'est pas endettés. J'ai réussi quand même à inculquer à mes enfants qu'il fallait avoir peur des emprunts, ça été difficile car ils étaient poussés à investir par tous ceux que vous venez de citer.

En Suisse, maintenant, ils sont partis à faire des regroupements d'exploitations. Ils veulent supprimer toutes les fermes qui ne sont pas agricoles : c'est comme

ici, les exploitations se concentrent et il y a plein de fermes qui restent vides. Ils veulent démolir ces maisons pour planter des arbres à la place ! Je suis un partisan de l'écologie, mais quand même, quand il y a une maison qui est debout et entretenue, quelqu'un peut y habiter. Ma sœur prend sa retraite, ils ont une petite ferme en maraîchage, ils y ont élevé leurs quatre gamins, mais aujourd'hui on déclare que c'est trop petit et que l'ex-



ploitation n'est pas viable. Il y ont vécu correctement toute leur vie, sans subvention, mais c'est pas viable ! Ici au moins, on a le respect de ce qui existe, alors qu'en Suisse on va raser telle ferme isolée qui n'est plus habitée.

C.C. : Et tout ça pour des raisons dites écologiques ?

S. : Tout à fait.

C.C. : Malheureusement, l'avenir de l'agriculture est impulsé globalement par Bayer, Mc Cormick, les banques et consorts. Maintenant ce sont des boîtes privées et des fonds de pensions qui rachètent les terres.

S. : Oui, c'est cette finance qui pourrit tout. Tous ces actionnaires qui veulent gagner de plus en plus. Où va-t-on avec tous ces milliardaires ? Je n'ai rien contre les éoliennes, par exemple, mais pourquoi confier ça à des privés qui s'en foutent plein les poches, ça devrait être la propriété des collectivités. Il y a des boîtes qui font plein de bénéfices avec les centrales nucléaires alors que l'on sait que c'est destructeur, c'est déficitaire, c'est des mange-fric. Ils sont encore en train de démanteler Creys-Malville qui n'a fonctionné que quatre ans et ça aux frais de la collectivité.

C.C. : Si le prix de l'électricité nucléaire tenait compte du coût du démantèlement des centrales et du stockage des déchets, on réfléchirait à deux fois avant d'allumer une ampoule.

S. : Au final c'est toujours la collectivité qui paye. Les éoliennes, à la limite, on replie leurs ailes et c'est tout, mais ces centrales nucléaires vont nous empoisonner la vie pendant des siècles, des millénaires.

C.C. : Et tout ça c'est aussi au détriment des terres agricoles et ça réduit l'autonomie des gens à vivre sur un territoire.

S. : Il y a des endroits où c'est bien géré,

une île dans les Açores est complètement autonome en énergie avec un système d'éoliennes, de panneaux solaires et de retenue d'eau qui produit de l'électricité, la centrale au fioul n'est là qu'en cas de panne. Les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques c'est bien si c'est pour une consommation locale. On devrait considérer tous ces matériaux énergétique comme des biens périssables qu'il faut économiser. On ne devrait plus faire n'importe quoi, à consommer toujours plus on pille la planète. Le problème c'est le profit, on amasse l'argent dans quelques poches en le prenant chez tout le monde. Le système est conçu comme ça, tout est prévu pour faire des bénéfices et enrichir des sociétés anonymes. Danone a acheté des terres en Roumanie pour produire le lait moins cher.

L'Union européenne c'est une bonne idée, mais qu'est-ce que c'est que cette union où on monte les agriculteurs d'ici contre les ouvriers de là-bas ? Les gens se sentent floués, je comprends qu'ils ne veulent plus voter pour ça.

C.C. : Enfin, ce qui est encourageant c'est que vos enfants ont repris l'exploitation dans la même optique.

S. : Notre fille et son époux ont une ferme sur Bétête où ils font du charolais. Et notre fils Nicolas a repris ici avec sa compagne. Avec une production et une consommation locale on est en phase avec notre environnement, on arrive à en vivre correctement et c'est viable à terme.

Visite aux GM&S

Avertissement : ce compte rendu n'est qu'une photo de la situation à ce moment précis, sans préjuger des péripéties diverses et futures...



LUNDI 26 JUIN 2017, 18 HEURES...

Nous sommes invités à entrer dans le local syndical pour réaliser l'interview. En raison de l'heure, nous n'avons pas accès à l'usine, tout le monde est parti, ainsi que les politiciens en visite ce jour-là. Une journée de plus. L'émotion est palpable, l'atmosphère pesante. Nous sentons chez ces hommes une grande fatigue, mais aussi leur courage et leur volonté qui n'en sont pas amoindris.

Aujourd'hui, ils ont eu une assemblée générale de tous les salariés de l'usine. Ils décident collectivement de ce qu'ils vont faire. Nous sommes reçus par Yann et Patrick, délégués syndicaux de la CGT. Nous devisons un moment sur leur logo, à l'origine rouge et noir... mais nous revenons vite dans le vif du sujet.

NÉGOCIATION...

Ils ont voté, à la quasi-unanimité, la poursuite des négociations. Nous pouvons lire

sur le tableau les points forts à l'ordre du jour :

- plus de temps pour une possible reprise : le 30 septembre au lieu du 20 juillet ;
- la reprise du travail ;
- une indemnisation supérieure aux indemnités légales (leur âge moyen est de 50 ans) ;
- le nombre d'employés à sauver (277), sachant que le groupe GMD, éventuel repreneur, ne veut en garder que 110 !

Pour les salariés, le compte n'y est pas, même si une partie des salariés est prête à quitter l'usine pour refaire leur vie ailleurs. Ne rien lâcher malgré l'éreintement. Ils sont déterminés à aller jusqu'au bout de leurs exigences qui sont une « simple » question de survie.

À l'origine, cette lutte sociale a commencé voilà plus de sept mois, dont quatre longs mois, ignorés de tous. Aucun média national ne s'est intéressé à leur histoire.

La commune de La Souterraine ne se sent pas concernée par la fermeture de l'usine. Aucun soutien ne leur est apporté de ce côté. Quelques élus locaux font mine de prendre leur cause au sérieux, mais peu d'effets s'ensuivent.

La CGT a demandé plusieurs fois une audience ministérielle par l'intermédiaire du préfet – c'est la procédure... qui parfois se grippe. Finalement, cette demande a abouti au bout de quatre mois, et cela grâce à la médiatisation spectaculaire organisée par les salariés eux-mêmes, menaçant de faire sauter leur usine avec des bouteilles de gaz.

TERRORISTES CREUSOIS

Qualifiés de terroristes par certains, qui n'entendent dans leur discours que les mots « bouteille de gaz » dans un état d'urgence toujours renouvelé, voire désormais permanent, ces hommes et ces femmes ont trouvé ce biais comme dernière chance.

Il est vrai qu'en période électorale, cela fait désordre ! Il est plus simple de regarder ailleurs. De toute façon, on les connaît les promesses électorales !

Leur menace de détruire l'usine aura attiré la visite de Jean-Luc Mélenchon et de Philippe Poutou. En pleine farce électorale, les médias nationaux vont enfin s'intéresser à l'usine de La Souterraine. Le site est pris d'assaut par les journalistes. Leur combat est enfin relayé sur toutes les chaînes et les ondes.

C'est également à ce moment que deux photographes, Alain Cassaigne et Thierry Laporte, font une série de photos en noir et blanc des ouvriers. L'exposition « Ils ne sont pas que des chiffres » est installée dans le hall du centre culturel de La

Souterraine. Les portraits expriment toutes ces volontés aux forces combinées. C'est un bel hommage. Un vernissage a lieu entre un blocage d'une usine Renault au Mans et une manifestation sur les Champs Élysées.

L'usine, en quête de repreneur, semblait intéresser au moins trois sociétés: une entreprise russe, Jean-Jacques Frey (154^e fortune mondiale) et GMD, une société française de métallurgie, possédant 29 sites, dont la moitié à l'étranger.

PSA et Renault sont les principaux commanditaires du site de La Souterraine. À ce titre, ils peuvent imposer le choix du repreneur.

Il est à noter qu'une plainte pour fraude a été déposée à l'encontre du repreneur italien depuis deux ans par les salariés. Ils s'étaient rendu compte d'irrégularités dans les comptes. Que fait donc la justice? Aucune avancée sur ce dossier. Il a été conseillé aux GM&S «de ne pas faire de

vagues»! Ces sauveteurs industriels ont été bien gentils de reprendre leur boîte et de leur donner du boulot... Jusqu'à quel point les donneurs d'ordre et les repreneurs sont-ils interdépendants? Opacité non levée.

Les GM&S entament des négociations avec PSA et Renault pour sécuriser un carnet de commandes. Ils arrivent à une solution correcte. Mais cela ne suffit pas, le repreneur demande 15 millions d'euros à Renault et PSA pour moderniser l'usine. S'ensuivent des pourparlers, des audiences à Bercy. Au final, PSA rechigne à donner 1 million d'euros de plus pour GMD (il en donne déjà 4 pour l'installation d'outils spécifiques pour la fabrication d'un nouveau modèle).

Les négociations piétinent. Les GM&S décident de bloquer l'usine de Saint-Étienne.

Les actions s'enchaînent.

• mercredi 5 juillet: blocage de l'usine de Sept Fonds;

• lundi 17 juillet: grosse déception des GM&S. Annulation de la visite du repreneur ce même jour;

• mardi 18 juillet: blocage du site Renault à Villeroy;

• mercredi 19 juillet: décision du tribunal de Poitiers... reportée au lundi 24 juillet.

À ce jour, nous ne connaissons pas encore le sort réservé aux GM&S. Mais nous le devinons. Peut-être la liquidation pure et simple ou la reprise et une autre liquidation... dans combien de temps?

À travers cette lutte des GM&S, c'est le constat d'une politique capitaliste effrénée qui s'essouffle et démontre l'impuissance des pouvoirs publics à faire maintenir l'emploi dans des régions où les industries se sont toutes volatilisées les unes après les autres.

GM&S sera sans doute le dernier combat ouvrier en Creuse...

SYLVIE T. & YVES C.

1917-2017 : héros, mutins, proscrits

L'Association La Courtine 1917 organise les 15, 16 et 17 septembre des journées en mémoire des mutins, soldats russes envoyés en France servir de chair à canon contre les Allemands.



POURTANT, en septembre 1917, ce sont les canons français qui en tuent une centaine dans le camp de La Courtine, où étaient mis à l'écart 10 000 d'entre eux: au front, ils avaient créé des soviets et, le 1^{er} mai 1917, avaient défilé avec des drapeaux rouges marqués du mot «Liberté». Ne reconnaissant que l'autorité des soviets, pendant deux mois, ils fraternisent avec la population et inquiètent autorités militaires, policières, politiques et religieuses:

«Ils ne veulent rien entendre, ils n'ont à la bouche que ce mot: Liberté! Liberté!», dit l'abbé Laliron, curé de La Courtine (voir «Des soviets par milliers», *Creuse-Citron*, n° 23).

À l'occasion de ces journées mémorielles, sont prévus débats, théâtre, musique... Des films permettent de se resituer dans le cadre de la révolution russe,

notamment deux documentaires: *Nestor Makhno, paysan d'Ukraine*, d'Hélène Châtelain et *Marcel Body, de Lénine à Bakou-nine*, de Bernard Baissat et Alexandre Skirda, qui illustrent ce qu'Angel Pestaña, délégué de la CNT espagnole anarcho-sindicaliste, déclarait aux bolcheviks au Congrès de l'Internationale communiste à Moscou en 1920:

«Un parti ne fait pas une révolution; un parti ne peut rien faire de plus que d'organiser un coup d'État, et un coup d'État n'est pas une révolution. La révolution est l'idée formée par les masses d'une condition sociale meilleure et qui, dans son opposition aux classes capitalistes, ne trouvant pas de voies légales pour son expression, surgit et s'impose par la violence.»

Les «édiles» évoquent favorablement cette mutinerie du passé, pour «sensibiliser

la nouvelle génération aux enjeux de défense et de sécurité» dit le préfet, aider à la «valorisation du patrimoine culturel régional» dit le Conseil régional, remplir le «devoir de mémoire» dit la Communauté Haute-Corrèze.

La commémoration sera l'occasion de leur demander quelle serait leur attitude si, dans un futur que les anarchistes souhaitent proche, se développait une vaste mutinerie contre le pouvoir en place, car:

«Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.» (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1793).

ÉLAN NOIR

Welcome réfugiés !

Beau slogan mais qui se révèle bien éloigné des réalités ! Les exilés s'entassent sur les trottoirs de Paris et d'Île-de-France, délogés régulièrement par la police, faute de pouvoir déposer une demande d'asile dans les temps en préfecture, font des queues interminables devant les structures chargées de les accueillir avec les dérives et violences induites par ce type de situation. Les interventions des associations, du défenseur des droits s'accumulent sans effet.

À CALAIS les personnes qui se sont regroupées, tentant encore de passer en Angleterre, ne bénéficient même plus du droit à être nourries, à se laver et sont pourchassées par la police. Les associations qui tentent de leur venir en aide au nom d'un minimum d'humanité sont priées par le ministre de l'intérieur d'«aller exercer leur savoir-faire ailleurs». À la frontière italienne, les mineurs sont refoulés à Vintimille, des personnes meurent en tentant de passer par tous moyens et les procédures judiciaires pleuvent sur les aidants. Le «délit de solidarité» revient en force un peu partout en France sous des camouflages divers.

POLITIQUE D'ACCUEIL ?

Lorsqu'enfin ils obtiennent leur récépissé de demandeurs d'asile, 1/3 ne sont pas hébergés et donc ne sont pas aidés dans leurs démarches.

La situation dans les départements d'outre-mer est encore pire : fermeture des guichets asile en Guyane pendant trois mois, enfermements massifs en centres de rétention, retours forcés et violences à Mayotte.

En Méditerranée, les associations qui se sont mobilisées pour sauver les migrants de la noyade ont été accusées de collusion avec les passeurs.

À l'arrivée en Europe, l'accueil c'est parfois les *hotspots*, camps d'internement de tri, où les exilés peuvent rester des mois dans des conditions parfois inhumaines (Italie, Grèce).

INDÉSIRABLES

Fin 2016, un tiers des demandeurs d'asile étaient en **procédure Dublin**, c'est-à-dire qu'ayant laissé leurs empreintes dans un autre pays de l'UE (prise d'empreintes au cours d'un contrôle, d'un visa, de passage de frontière), leur demande ne sera pas traitée par la France et ils doivent être transfé-

rés vers cet autre pays. La procédure peut durer plusieurs mois ; dans l'attente, ils peuvent être assignés à résidence avec obligation de pointage ou placés en CRA (Centre de rétention administrative). Au-delà d'un certain délai, si le transfert n'a pas été effectué, ils peuvent déposer leur demande en France. L'État prévoit la création de centres semi-ouverts pour accueillir les «dublinés».

Un certain nombre de pays sont déclarés **pays sûrs** (la liste diffère selon les pays membres de l'Union européenne). Parmi ces pays figurent des pays (Albanie, Arménie, Kosovo) à forte émigration, mais aussi où les mafias, les corruptions sont importantes. Curieusement des pays comme le Canada ou les États-Unis n'y figurent pas. Les demandes d'asile de ces ressortissants sont traitées en procédure prioritaire, (accélérée) laissant peu de temps aux personnes pour préparer leur dossier, et leur demande sera le plus souvent rejetée.

La France, en dépit d'une légère amélioration cette année, a un très fort taux de refus d'asile ; l'exilé est devenu un suspect : suspect de migration économique, qu'il faut donc débusquer. Pourtant toutes les associations de terrain s'accordent sur le fait que l'exil a des motivations complexes et intriquées et que la misère n'est souvent que la conséquence de conflits (bétail tué, récoltes brûlées, maisons détruites amènent la misère... et l'entassement dans les bidonvilles périurbains), de désastres climatiques ou de défaillances graves de l'État. Beaucoup d'exilés ne sont pas des opposants politiques *stricto sensu* mais souvent de simples manifestants malchanceux victimes d'arrestations arbitraires et d'emprisonnement, de maltraitance en prison (RDC, Soudan) ou fuient des systèmes mafieux, corrompus, où la collusion police-mafias ne leur permet pas d'obtenir la protection des

autorités de leur pays (Kosovo, Albanie, Madagascar). Ces situations pourtant documentées ne leur donnent bien souvent pas droit à l'asile et les personnes sont déboutées.

Les protections subsidiaires ont beaucoup augmenté, or il s'agit d'une protection temporaire (d'un ou deux ans renouvelable) ; c'est par exemple le cas des Afghans. L'UE (Union européenne) vient de signer un accord de partenariat avec l'Afghanistan prévoyant le renvoi de 80 000 déboutés. Que se passera-t-il à l'expiration de cette protection ?

CRISE MIGRATOIRE ?

Dans un article de 31 mai 2016 intitulé : «Crise des réfugiés, ou des politiques d'asile ?», Karen Akoka remarque que, jusqu'aux années 1980, «*l'image du réfugié [...] est celle du dissident individuellement menacé, incarné par la figure du refuznik soviétique. Il suffit, en France, dans les années 1950-1970, d'être russe, hongrois, polonais, arménien ou tchécoslovaque, puis dans les années 1980 d'être cambodgien, laotien ou vietnamien, c'est-à-dire de quitter un régime communiste, pour obtenir le statut de réfugié. Nul besoin d'être un dissident, d'évoquer un risque individuel de persécution ni même de cacher ses motivations économiques pour ces preuves vivantes de la supériorité du libéralisme et du capitalisme occidental sur l'idéologie communiste. Les dossiers individuels conservés aux archives de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) montrent que le statut de réfugié leur est délivré même lorsqu'ils déclarent être venus en France pour travailler...*

Avec la fin de la Guerre froide, l'institution de l'immigration comme problème public en contexte de crise économique et

L'évolution des nationalités de demandeurs d'asile (désormais largement issus de pays décolonisés avec qui il s'agit de préserver de bonnes relations diplomatiques), reconnaître le statut de réfugié apparaît peu à peu moins utile, voire diplomatiquement délicat et économiquement néfaste. Il est ainsi désormais demandé à tous les requérants de prouver qu'ils craignent individuellement d'être persécutés... les taux d'octroi du statut de réfugié s'écroulent et la surenchère des exigences entraîne la multiplication des fraudes qui justifient à leur tour un nouveau cycle d'exigences et de contrôle. [...] Mais l'analyse historique invite également à poser l'hypothèse du passage d'un problème communiste à un problème islamiste comme nouveau sous-bassement idéologique sous-tendant la détermination du statut de réfugié».

EXTERNALISATION DES FRONTIÈRES

Encore faudrait-il qu'il soit toujours possible d'atteindre les frontières de l'UE!

Car il n'y a pas que les frontières européennes qui tuent en Méditerranée, en Mer Égée, à Ceuta et Melilla (enclaves espagnoles au Maroc) et sur la route des Balkans.

L'UE tente par tout moyen de maintenir les exilés loin de ses frontières. Depuis des années, elle conditionne les aides au développement au contrôle des migrations, à des accords de réadmission des expulsés.

En 2014, lors de la signature du processus de Karthoum (capitale du Soudan, dont le Président est mis en examen par la Cour pénale internationale pour le génocide du Darfour), l'Association européenne des droits de l'homme (AEDH) «*observait la continuité avec laquelle l'UE, tout obnubilée par la protection de ses frontières, entend faire appel à la contribution des pays tiers pour ce faire! Le processus de Khartoum marque, en effet, un nouveau crescendo dans la politique d'externalisation de la gestion des flux migratoires puisqu'en dépit des déclarations d'intention sur le respect des droits fondamentaux des migrants ainsi concernés, il s'agit bien d'aménager les conditions matérielles*

pour éviter qu'ils ne s'approchent de l'Europe, notamment par l'organisation de centres de traitement des demandes d'asile. Il s'agit aussi de faciliter le retour des "indésirables"... Ce partenariat inclut des pays dont la notoriété n'est plus à faire au palmarès des atteintes aux libertés, de la violation des droits fondamentaux et de la violence à l'égard des populations. Certains d'entre eux figurent en tête des pays d'origine des demandeurs d'asile et [...] leur situation est telle que les États membres leur accordent largement la protection internationale.»

L'accord franco-turc de 2016, s'il a effectivement réduit le flux des arrivées (et des morts en mer) en Grèce, a pour résultat le maintien dans des conditions inhumaines de dizaines de milliers de personnes dans des camps en attendant le traitement de leur demande d'asile (sachant que la Turquie est considérée comme pays sûr par la Grèce). Lors du bilan à un an de cet accord, «*pour les ONG et les associations, comme Amnesty Inter-*

« [...] ceux qui ne peuvent être régularisés [...] doivent repartir dans leur pays, [...] ils ont vocation à être reconduits à la frontière... »,
Jospin, avril 1998

n a t i o n a l , la Fédération internationale des droits de l ' h o m m e (FIDH), Human Rights Watch, Médecins sans

frontières, Solidarity Now, le Conseil des réfugiés grec et l'Union des droits de l'homme grecque, c'est un échec. Ce pacte "mine les valeurs européennes des droits de l'homme et de la dignité", viole le droit international de l'asile, et crée des conditions "dégradantes" pour les migrants bloqués sur les îles grecques, tout en favorisant les affaires des passeurs.»

Des accords similaires sont prévus en particulier avec la Libye, dont tous les Subsahariens connaissent le «confort» des prisons et «l'humanité» des policiers.

L'UE s'est par ailleurs dotée d'une agence de contrôle de ses frontières Frontex (rebaptisée «corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes») dotée de moyens quasi militaires et de compétences extrêmement importantes, dont le budget, en cette période de restrictions budgétaires, ne cesse d'augmenter, qui n'a pratiquement

« Il y a, en effet, dans le monde trop de drames, de pauvreté, de famine pour que l'Europe et la France puissent accueillir tous ceux que la misère pousse vers elles »,

Michel Rocard, le 6 juin 1989 à l'Assemblée nationale ; et il ajoute : [il faut] « résister à cette poussée constante »...

pas de comptes à rendre et bénéficie d'une quasi-impunité.

Toutes ces mesures contribuent à maintenir le fantasme d'une invasion, occultant que les personnes migrent le plus souvent vers les pays frontaliers, et que ce sont les pays en développement qui accueillent le plus de déplacés.

Alors que les projecteurs étaient principalement dirigés vers l'Europe qui devait accueillir plus d'un million de réfugiés et de migrants arrivant par la Méditerranée, le rapport du Haut-Commissariat aux réfugiés de 2015 montre que la grande majorité des migrants du monde est accueillie dans les pays en développement, dans l'hémisphère sud. Selon le Haut-Commissariat, 86% des réfugiés se sont rendus dans des pays à faibles ou moyens revenus.

En 2015, parmi les 65,3 millions de personnes ayant dû quitter leur domicile (ce chiffre inclut les déplacés internes ayant trouvé refuge dans leur propre pays), près de 21,3 millions étaient des réfugiés fuyant aussi leur pays. Trois pays représentent la moitié des réfugiés comptabilisés : la Syrie (4,9 millions), l'Afghanistan (2,7 millions) et la Somalie (1,1 million).

En 2015, c'est la Turquie qui accueille le plus de réfugiés. Le Liban compte le plus de réfugiés référés à sa population. Le continent africain, fin 2014, était la première terre d'accueil avec 17 millions de réfugiés.

Rien n'empêche cependant les exilés de prendre la route, prenant toujours plus de risques et laissant de plus en plus de morts en chemin.

LA «VOCATION» DES DÉBOUTÉS

Selon la loi, les déboutés «ont vocation à quitter le territoire français» et reçoivent des OQTF (Obligation de quitter le territoire français), en général sous un mois, assorties

maintenant d'IRTF (interdiction de retour sur le territoire français). Lorsqu'ils sont hébergés, ils doivent quitter leur lieu d'hébergement et n'ont aucun droit, pas même l'hébergement d'urgence, y compris s'ils ont des enfants. Ils peuvent être assignés à résidence ou envoyés en CRA avec leurs enfants.

Des voies de recours existent, des possibilités d'obtenir un titre de séjour aussi, mais elles sont restreintes. La majorité reste sur le territoire en situation irrégulière, dans la précarité et la survie, car leurs motifs d'exil, même s'ils n'ont pas été reconnus par l'OPRA, sont réels.

Dans son rapport 2017, le Centre Primo Levi, spécialisé dans le traitement des psychotraumatismes des migrants, note que *« depuis quelques années, un glissement dans la perception du réfugié a amené les déboutés du droit d'asile à être pointés du doigt comme étant à la fois la cause et la solution des dysfonctionnements du système d'asile : même les discours les plus généreux en matière d'accueil des réfugiés présentent comme une évidence le fait que les déboutés "engorgent le dispositif" alors qu'"ils n'ont pas vocation à rester". Le taux de rejet serait la preuve que les demandeurs d'asile sont en majorité des usurpateurs. »*

En conséquence directe de ce glissement, le gouvernement exerce une pression de plus en plus forte pour que les personnes déboutées soient renvoyées dans leur pays, et tous les candidats déclarés à la présidentielle 2017 affichent cette promesse comme l'une de leurs prio-



rités... sans jamais que la qualité de l'examen des demandes soit remise en question, et sans considération pour les risques encourus en cas d'expulsion.

Pourtant, parmi ces "déboutés" se trouvent des personnes qui ont été victimes de la torture et d'autres formes de violence politique dans leur pays, et dont la vie y est toujours menacée».

Le centre Primo Levi notait dans un précédent rapport le nombre important de personnes souffrant de psychotraumatismes parmi les personnes déboutées suivies, et relevait des défaillances dans les conditions des entretiens de l'Ofpra.

L'ÉTRANGER : A PRIORI SUSPECT

Dans son état des lieux de 2017, la Cimade dénonce, outre les politiques d'asile et d'externalisation (cf. plus haut), la violence des politiques vis-à-vis des étrangers qui, s'appuyant sur des législations de plus en plus drastiques au fil des ans, les maintient dans la précarité et un état de suspicion permanente (« faux malades », « faux parents d'enfants français », « faux couples »), multipliant demandes de justificatifs, contrôles, fichages. Elle s'insurge contre la possibilité de retirer à tout moment la carte de séjour. Elle dénonce les enfermements de plus en plus nombreux,

y compris des enfants, les assignations à résidence. Elle fustige les restrictions d'accès aux droits communs, les difficultés d'accès aux guichets des préfectures, voire parfois les ruptures de droit du fait des délais d'obtention des titres de séjour qui entraînent perte de logement, de travail, d'allocations, de couverture sociale, et enfin le coût exorbitant des titres de séjour (jusque 600 € pour un premier titre de séjour et 290 pour chaque renouvellement).

Ce n'est donc pas à une crise migratoire que nous avons affaire, mais bien plutôt à une crise des politiques d'accueil. Le traitement des étrangers fait de plus écho au traitement (suspicion, contrôles, sanctions) des exclus et précaires nationaux. Mais les étrangers ont bien peu de possibilités de révoltes.

D. ALASSEUR

Pour en savoir plus, voir les sites : Cimade, Gisti, Migreurop, Comede (malades), Centre Primo Levi, Les Amoureux au ban public, infoMIE (mineurs isolés), Frontexit (agence Frontex), Karen Akoka, « Crise des réfugiés, ou des politiques d'asile? », *La Vie des idées*, 31 mai 2016.

*Parole de femme sans papiers :
« Si cela allait bien chez nous,
on ne serait pas ici ! »*



« Je ne crois pas à l'étranger parce qu'il est moi. Je crois à son étrangeté, oui. Ses différences, je les vois. Il me fait éprouver l'altérité. Il nourrit ma curiosité, me complète, me rend plus vaste, plus grand que moi-même, plus haut que moi-même. »

Et merde à la fin ! N'avons-nous pas suffisamment de place sur les six cent quarante-trois mille huit cent un km² du pays pour accueillir quelques milliers de personnes ? Avons-nous si peu envie de rire avec l'autre, d'échanger avec l'autre, de vivre avec l'autre ? Sommes-nous contraints de subir indéfiniment le métro-boulot-dodo, les calmants de la télé, du football et du loto pour supporter ces vies de hamster cloisonnées chez soi, bien chez soi, loin de l'autre, là, l'étranger avec ses mauvaises intentions, qui vient voler notre boulot, c'est sûr, et

notre chômage et nos allocs, aussi, et puis violer nos filles, abâtardir nos gènes, voler nos poules. Voleurs de poules, va !

Migrants de tout poil, nomades de tous pays, sachez-le, conquistadors en haillons, miséreux errants, vous n'êtes pas les bienvenus.

Eh bien si ! Vous êtes les bienvenus. »

J.-L. D.-C.

Avec ce récit, Jean-Louis Dubois-Chabert met des visages et des noms sur les quotas. Aux questions sur l'accueil, l'enfance et les frontières, il mêle des portraits de femmes et d'hommes qui, à contre-courant d'une époque hostile à l'étranger, refusent les murs et veulent tendre des ponts.

Les Éditions libertaires, Chaucre, avril 2017, 175 p., 14 €.

CASSE-RÔLES

N° 1 • AOÛT 2017



JOURNAL FÉMINISTE
& LIBERTAIRE
À PRIX LIBRE

Pourquoi les casse-rôles ?

vouloir bousculer les idées reçues et casser les rôles.

Nous avons choisi pour mascotte ces héroïnes discrètes du quotidien que l'on a tendance à oublier, rangées sur leurs étagères : les casseroles sans lesquelles nous serions tou.te.s au régime sec.

Contraception, IVG, violence, viol, mutilations sexuelles, harcèlement, parité, inégalités salariales, travail domestique, etc. : nous nous proposons de dresser un état des lieux, de recenser ce qui paraît sur ces questions et de donner la parole à des femmes et des hommes anonymes qui résistent aux stéréotypes sexistes.

Nous avons constaté l'absence d'un journal de large diffusion et pour tout public sur ces sujets et, irréalistes que nous sommes, nous voulons combler ce manque.

Alors tentons le coup !

L'équipe de départ se compose de neuf personnes, femmes et hommes, mais nous comptons sur nos lectrices et lecteurs pour venir se joindre à nous ou nous envoyer articles, idées et critiques, et aider à la diffusion – essentielle – pour que notre « Casse-rôles » ait un avenir...

e.mail : casse-roles@outlook.fr

DANS LES LIVRES DE LECTURE des enfants, les attributs du féminin et du masculin sont toujours les mêmes, aux femmes le tablier et la poussette, aux hommes l'attaché-case quand ils rentrent du

travail, puis le fauteuil et les lunettes pour lire le journal... « Papa lit et maman coud. »

Nous sommes quelques-unes et quelques-uns à nous sentir à l'étroit dans nos habits sociaux, à

Vous voulez vous abonner ? *Casse-rôles* sera trimestriel.

Les frais postaux sont d'1,50 € par numéro, soit pour 1 an (4 n°) = 6 € + (prix libre).

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir.

Libellez le chèque à l'ordre de : **Les Amis de Pierre Besnard**, à adresser :

Casse-rôles, c°/Hélène Hernandez, 16, rue de Meaux, 75019 Paris

CCP n° 0207427V020-04 • IBAN 20041 – 00001 – 0207427V020-04

Régime représentatif ou démocratie directe ?

**« Le peuple marche le jour dit aux boîtes électorales.
Il dépose son vote et voilà sa souveraineté
dans des tirelires dont il n'a pas la clef. »**

VICTOR CONSIDÉRANT, 1851.

VERS UNE GRÈVE GÉNÉRALE... DES ÉLECTEURS ?

Un président «jupitérien» remplace un président «normal». Comme le précisait Georges Pompidou : *«Il ne s'agit pas pour les Français de choisir leur avenir. Il s'agit de choisir la personne à qui ils confieront leur avenir»*, ce que dénonce l'ethnologue Jean Monod : *«En acceptant de voter pour des gens qui s'enrichissent de nos voix, nous leur donnons l'arme légale qui leur permet de nous tondre.»* Mais les moutons se précipitent de moins en moins dans les isolements :

Sur 53 691 860 Français en âge de voter, 47 570 988 sont inscrits sur les listes électorales. Les non exprimés comprennent les non inscrits, les abstentions, les blancs et les nuls.

• Choix du monarque (2 tours)

Abstentions	10 578 455 et 12 101 366
Blancs et nuls	949 344 et 408 724
Non-exprimés	17 648 661 et 22 309 956
Jupiter	8 656 346 et 20 743 123

• Choix des courtisans

Abstentions	24 403 480 et 27 128 488
Blancs et nuls	513 344 et 1 990 655
Non exprimés	31 037 696 et 34 998 070
Marcheurs	6 391 269 et 7 826 245

soit 308 sièges occupés à la Cour sur 577.

Des enquêtes montrent que 29% pensent qu'«aucun candidat ne représente mes idées» et 25% que «ces élections ne changeront rien dans la société». Si on est pauvre et jeune, on a d'autant plus de chances d'échapper à la tonte, tels 66% des ouvriers, 61% des employés, 64% des moins de 35 ans, 55% ayant un revenu mensuel inférieur à 1 250 € (42% pour un revenu supérieur à 3 000 €).

ATTENTION À LA MARCHÉ !

Certains électeurs désiraient renvoyer aux poubelles de l'Histoire les politicards professionnels, au profit de jeunes et fringants nouveaux élus. Mais dans la cohorte des candidats, on aperçoit, un peu essoufflés pour tenir le rythme, des politiciens de gauche et de droite et, dans la «société civile», 54 ayant fait des études dans la gestion d'entreprise, 68,6% appartenant aux classes supérieures (chefs d'entreprise, cadres supérieurs, haute administration, etc.) contre 8,5% aux classes populaires.

Le gouvernement est constitué de hauts responsables ayant fait carrière dans le public et/ou le privé : directeur des affaires publiques d'Areva pour le maillot jaune, DRH de Dassault puis Danone et directrice générale de Business France pour la ministre du Travail, Présidente de la RATP pour la ministre des Transports, directeur d'école de commerce (ESSEC) pour le ministre de l'Éducation...

L'illusion, véhiculée par les médias, de porteurs de «nouveaux» habits, cache la réalité d'une confection faite avec des tissus anciens, de haute qualité et que le «peuple» ne peut porter.

Le monarque jupitérien est un bon exemple.

LA «LONGUE MARCHÉ» DE MACRON

«La démocratie comporte toujours une forme d'incomplétude car elle ne se suffit pas à elle-même. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort.»

MACRON, juillet 2015, *Le 1 Hebdo*

Les Jésuites de La Providence à Amiens l'ont préparé au chemin vers le pouvoir suprême : Sciences Po, Inspection des finances, revue *Esprit*, cénacles tel Les Gracques (socio-libéraux du monde des affaires).

Ses parrains : Laurent Bigorgne, Institut Montaigne (concilier compétitivité et cohésion sociale); Henri Hermant (enrichi dans l'immobilier commercial), Terra Nova (refonder la social-démocratie), revue *Esprit*, *Le 1 Hebdo*; Jean-Pierre Jouyet, Commission européenne, directeur du Trésor, Inspection des finances, ministre de Fillon; Jacques Attali, économiste, conseiller de Mitterrand, nommé par Sarkozy président de la Commission pour la libération de la croissance française, dont Macron fut rapporteur.

À ses côtés : une directrice du groupe Casino, un président d'Euronext (Bourses européennes), un président d'un Comité du Medef, un directeur financier de MSC, 2^e armateur mondial.

Il fait partie du club Le Siècle, où se côtoient patrons de grandes entreprises, hauts fonctionnaires, politiciens de tous poils, banquiers, patrons de presse. Réunifiant bourgeoisies de droite et de gauche, il obtient les suffrages de l'«élite», de ceux qui aspirent à en être et de ceux qui considèrent que l'obéissance aux «élites» est naturelle.

MARCHE ARRIÈRE TOUTE !

Parmi ceux qui se réjouissent, le journaliste Franz-Olivier Giesbert dans l'article «L'élection de Macron, comme un grand bol d'air frais» : *«Comme ce serait plaisant de gouverner, s'il n'y avait pas ce satané peuple français ! Sans lui, notre pays serait depuis longtemps un pays de cocagne, avec une économie dynamique et un taux de chômage proche de zéro.»* Il s'agit d'appliquer le social-libéralisme réalisé par Tony Blair et Gerhard Schröder : réduction du chômage par la précarité, flexibilisation du travail, «ubérisation» (le salarié devient micro-entrepreneur, sans droit du travail ni protection sociale).

Les institutions sont dans les mains raffinées d'une classe supérieure sûre de représenter l'«intérêt général», confondu avec le sien : *«Le capitalisme triomphant sera éternel si l'Histoire se fossilise dans l'urne !»* (Pierre Bance). Les résistances sont multiples, tels les peuples indigènes du Mexique :

«Tandis que la démocratie représentative des partis politiques s'est transformée en une force contre la volonté populaire, les

peuples originaires continuent à renforcer des formes de consensus et d'assemblées en tant qu'organes de gouvernement où les voix de tous se transforment en accords profondément démocratiques. Nous, les peuples, construisons non pour gouverner, mais pour exister dans l'autonomie et la libre détermination.»

CONGRÈS NATIONAL INDIGÈNE, 1^{er} janvier 2017

QUAND LE PEUPLE BOUSCULE L'HISTOIRE

« Le premier devoir d'un peuple libre est de ne confier sa liberté à personne ; d'où la nécessité des mandats impératifs. »

NICOLAS DE LA SALLE, député de Nancy, 1^{er} septembre 1789

D'autres veulent renvoyer le citoyen à la niche :

« La nation ne peut se gouverner elle-même. Il faut nécessairement qu'un peuple délègue l'exercice de sa souveraineté et donne à ceux qui sont élus le droit de délibérer pour lui. »

MOUNIER, député du Dauphiné.

« La très grande pluralité de nos citoyens n'a ni instruction ni assez de loisirs pour s'occuper des lois qui doivent gouverner la France. Il ne peut y avoir pour un député de mandat impératif. »

ABBÉ SIEYES, 1789

L'administration de Paris est remplacée par 60 districts, lieux de discussion et de délibération. Ils élisent les députés de l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris et revendiquent « le droit inaliénable des districts à surveiller leurs députés respectifs ».

L'Assemblée contre-attaque : « Chaque député d'un district devient Représentant de la Commune et ne peut avoir une injonction de ses commettants », aussitôt contredite : « Les districts sont essentiellement la Commune. Les représentants ne sont pas la Commune. » et « Ses représentants se sont soumis à faire serment de se conformer à tout ce qui leur serait prescrit par les citoyens qu'ils représentent. » Le district des Cordeliers ajoute : « Les pouvoirs des mandataires des districts sont provisoires. »

Début 1790, l'Assemblée rédige une Constitution municipale limitant les districts à une réunion par an. Ceux-ci adoptent un plan de municipalité qui affirme la « souveraineté directe du peuple ». Ils révoquent leurs députés puisque « leur unique mission, celle du projet de municipalité est achevée » et rappellent que « tout corps intermédiaire est sans autorité ».

SOUS LES PAVÉS... LA RAGE ET LES ENRAGÉS

Le 21 mai 1790, l'Assemblée nationale constituante adopte la Constitution municipale : « Le peuple est souverain, mais ses représentants peuvent seuls agir pour lui, parce que son propre intérêt est presque toujours attaché à des volontés politiques dont il ne peut avoir la connaissance nette et profonde. »

Constitution du 3 septembre 1791 : « Les représentants nommés dans les départements ne seront pas représentants d'un département particulier, mais de la Nation entière, et il ne pourra leur être donné un mandat » tout comme notre actuelle Constitution : « Tout mandat impératif est nul. »



Mais les districts proposent « la suspension de toutes les lois jusqu'à ce qu'elles soient soumises aux assemblées primaires ». De nouvelles mobilisations populaires renforcent un courant radical, notamment le groupe des Enragés.

Jean-François Varlet : « Il ne doit plus y avoir qu'un pouvoir,

celui du Peuple dans les assemblées primaires et dans ses mandataires. » Il accuse les représentants d'être devenus « aussi des potes que les rois » et propose d'ajouter un article à la Déclaration des droits de l'Homme : « La souveraineté du peuple est le droit naturel qu'ont les citoyens de rédiger des mandats aux députés qu'ils commettent, la faculté de rappeler et de punir ceux qui outrepassent leur pouvoir ou trahissent leurs intérêts, d'examiner les décrets qui ne peuvent avoir force de loi qu'après être soumis à la sanction des assemblées populaires. »

John Oswald, dans un projet de société sans État ni parlement : « Le Peuple réuni par association de districts approuvera ou rejettera les projets de décrets ou de lois. Chaque district enverra une députation armée dans la capitale pour délibérer, sanctionner, approuver, reporter ou rejeter le décret. »

La répression montagnarde et thermidorienne s'abattra sur eux.

LE TEMPS DES CERISES

La Garde nationale a joué un rôle essentiel dans la période de la Commune.

À la proclamation de la République le 4 septembre 1870, elle regroupe 300 000 hommes. Paris rassemble 234 bataillons : un bataillon regroupe 8 compagnies, dans chacun des 20 arrondissements ils sont fédérés en une légion. Chaque groupe élit ses mandataires dans les assemblées : Cercle de bataillon, Conseil de légion, Comité central de la Garde nationale. Sont pratiqués autonomie des groupes de base, révocabilité des élus, mandat impératif : « La Commune doit être un gouvernement direct du peuple, surveillé par lui. » Le 26 mars 1871, le Comité central transmet le pouvoir aux élus de la Commune, avec ses Recommandations : « Les membres de l'assemblée municipale sont sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion et sont révocables. »

L'attaque sanglante des Versaillais et le Comité de Salut Public auront raison de cette démocratie directe.

« Les journalistes, policiers, marchands de calomnie ont répandu sur nos charniers leurs flots d'ignominie !

Ils sentiront dans peu, nom de Dieu, qu'la Commune n'est pas morte ! »

ÉLAN NOIR

Un livre : *Le Mandat impératif de la Révolution française à la Commune de Paris*, Pierre-Henri Zaidman

Une émission du 12 juin 2017 : <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>

Article : « L'abstentionnisme un acte politique », Pierre Bance (voir le site de Libération).

Pauvres, soyez réalistes, devenez riches ! Sinon crevez !

Comment ça n'est pas si simple ? C'est fout ça, un conseil de bon sens et déjà ça part battu. Et c'est trop dur. Et comment faut faire ? Démerde your self. Signé, Micron Tête-à-Claque.

Le Pognon divise ! Ceux qui le multiplient, c'est pour diviser toujours plus. Cela dit, les pauvres sont terribles, pourquoi ne font-ils pas comme les riches ? Les riches sont riches parce qu'ils le veulent et chaque jour plus qu'hier. Et les pauvres profitent lâchement que les riches soient chaque jour plus riches pour, eux, devenir chaque jour plus pauvres. Faut avouer que c'est confondant autant d'obstination, ça frise la vocation. Les riches méritent d'être riches. C'est un souci constant, se lever le matin avec LA question : comment vais-je faire aujourd'hui pour me coucher encore plus riche ? C'est un sacerdoce la richesse, et bien des tourments !

Les pauvres, eux, n'ont rien à perdre, alors ils se laissent aller. T'affoles pas, j'ai pas viré casaque, je cause Micron goupillon Wall-Street dans le fion, comme not' sainte mère l'Église qui sait reconnaître les vraies valeurs, oui not' bon maître, oui not' curé.

Les riches sont de bien braves personnes, la preuve ils tolèrent la misère, et partout dans le monde, alors que je connais pas mal de pauvres qui la détestent. Si c'est pas une preuve ça ? Les riches offrent de très beaux cadeaux à leurs enfants à Noël et aux anniversaires et même quand ils sont plus grands ils leur offrent de belles grosses parts de dividendes des entreprises familiales. Tu connais des miséreux qui ont ce genre d'attention ? Non ? C'est bien la preuve. Le fric divise. Alors pauvres, loqueteux en tous genres ou autres va-nu-pieds, faites un effort. Enrichissez-vous ! D'autres y arrivent, pourquoi pas vous ?

Les riches dans leur grande mansuétude tendent la main à la misère en offrant des occupations saines à certains d'entre les

indigents, moyennant une obole plus ou moins substantielle, appelée salaire. Et ainsi se crée du lien social entre riches et les autres. Les riches aiment l'équilibre, alors le pourquoi verser une obole à des laborieux qui demandent toujours plus ici, alors qu'ailleurs de plus tristes se contentent de moins ? On transporte les machines chez ceux-là. Et ceux d'ici comment vont-ils manger ? Pas de problème, après le *plan social*, remarquable élégante sémantique, on ne balance pas les gens à la porte, on fait un plan social, avec des *partenaires sociaux*. Et, ô miracle ! le fonds est riche de trésors insoupçonnés. Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins... Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse (*dixit* le moraliste des écoles laïques, La Fontaine).

Il faut aller chercher ces trésors où ils se nichent, alors on creuse profond. Pour creuser profond faut des infrastructures et des aides publiques. Il y a toujours des passésistes pour rouscailler mais bon. Il suffit de poser la seule bonne question à la population concernée, voulez-vous des emplois ? Sous-entendu, voulez-vous rester ou vous exiler géographiquement et socialement ? Toujours jouer avec l'émotionnel et l'instinctive peur de l'inconnu, de l'incertain. Préférez-vous quitter votre région, familles et amis ou qu'enfin on ouvre le marché de l'emploi ici, là et maintenant ? Faut en finir de ces régions isolées et tristes qu'on appelle le fin fond de... la Creuse, par exemple. Toujours pointer sur la culpabilité du cul-terreux. Bref, ces Trous-du-cul-du-monde qui refusent le progrès. Ter(re)miné(es) ! L'avenir radieux s'offre à la porte et ce ne sont pas quelques paysages rustres, ni quelques batraciens dont personne ne connaît ni le nom ni l'existence qui vont nous emmerder et empêcher le développe-



ment. En même temps on va donner un coup de pouce au patrimoine parce qu'Euro-Disney c'est pour tout le monde. Tout le pays doit vibrer au diapason et, afin de ne pas troubler le touriste, on uniformise. Les mêmes pavés à rue piétonne, d'Aubusson à Montauban ou Tourcoing, qu'importe, ça plaît aux boutiquiers, ça fait propre. Les villages réduits au rang de mendigots, vendus à la mendicité touristique. On maquille tout pareil partout. Ça le fait, le touriste garde ses repères, il est bien dans un endroit qui-vaut-le-détour marqué dans le guide. Faudrait foutre des chariots à roulette à l'entrée des villages : le touriste rechigne à porter ses achats jusqu'au parking. Merde j'ai peur de donner l'idée ? On rénove uniforme. Ce qui est bon pour les chaînes de restauration et les supermarchés doit fonctionner pour le tourisme. C'est impératif, finis les particularismes. Il faut partout se sentir comme chez soi. Les mêmes rayonnages, les mêmes vitrines avec les mêmes produits de consommation exhibés.

Le pognon dégueulasse tout. Tout est en place, d'un côté ceux qui aiment leur région et souhaite la préserver du pognon ultra et ceux qui ont l'angoisse au ventre et qui réagissent dans l'urgence. Y a chômage, y a possibilité de travail là, sur place, chier sur les empêcheurs de travail – Mais le père fut sage de leur montrer avant sa mort que le travail est un trésor – (*dixit* encore le moraliste). Jusqu'au simple mot travail qui est galvaudé à dessin, divisé entre travail libéral et activités utiles à tous. Ainsi une activité qui demande du travail et qui n'est pas immédiatement rentable devient méprisa-

ble. On ne respecte les arts qu'à la condition *sine qua non* qu'ils fussent monnayables à billion. C'est ainsi que l'on invente le marché de l'art, truc bidon, source inépuisable de niches fiscales et de blanchiment de pognon. Ça surenchérit en permanence. Créer de toutes pièces le tableau le plus cher du monde. Le gogo applaudit, et du coup aime obligatoire puisque c'est cher. On magnifie les objets anciens du quotidien dans de faux videgreniers devenus professionnels, pour le «c'était mieux avant»... rassurant... C'est fait à la main, avec trois fois rien, du coup ça se vend trois fois plus cher. Y zavaient du savoir-faire les anciens (qui crèvent comme des merdes dans les chenils à vieillards à gerber leur ronron-kitékat), ce passéisme gonflant et artificiel qui joue lui aussi sur l'émotionnel afin de faire du fric avec d'anciennes boîtes à clous. Un poil de sociologie autour du travail-bien-fait et de son détournement capitaliste. Fut un temps où l'industrie a vidé les bourgs de leur substance vitale, l'artisanat. Récupérer les savoir-faire afin d'en multiplier la production, la rendre profitable à un seul, le Patron. L'artisan local qui vivotait avec sa production, terminé, dépassé, balayé. Les villages vidés de cette petite société à taille humaine, avec ses bons et ses mauvais côtés bien entendu mais humains. La chaise débile on ne peut plus la porter à l'artisan d'à côté, on la fout au feu. Plus le temps de rafistoler. L'ouvrier d'usine abattut par son labeur répétitif ne sait pas pour qui ni pourquoi il fabrique, et finit par s'en foutre. Déshumaniser. Le progrès est en marche. La machine s'améliore, devient intelligente, ose-t-on dire. Le même ouvrier, réduit au rôle testeur de ce qui sera sa perte, à lui seul il multiplie le rendement par dix, cent, en appuyant simplement sur marche/arrêt. Bingo, c'est gagné, plus besoin d'un ouvrier spécialisé puisqu'un index suffit. Le sien? Non celui d'un moins que rien plus affamé, ailleurs. L'ouvrier croyant son patron et son

entreprise fiables, s'est installé dans un confort à crédit et le voici gros-Jean-comme devant quand ça ferme. Fermeture dite économique. Pourtant l'objet délocalisé est vendu toujours plus cher. Mais alors pourquoi? Il faut impérativement capitaliser à outrance, ne pas faiblir, l'économie libérale ne tient que sur ce dogme... Revenons à notre ouvrier spécialisé devenu caduc et corvéable. Pôle emploi met en place des formations pour le besoin local du moment. Revalorisation des acquis, mon cul! Tu pouvais faire ça donc tu vas faire ça, suis le stage que l'on a la gentillesse de t'offrir et tu auras ton job. Et l'autre qui vient faire chier avec la pollution, les petites bêtes en voie de disparition et autres chochotteries de retraités nantis et conservateurs. Le désenclavement de la région, ça oui c'est l'avenir, et s'il faut rouvrir des mines, allons-y! Patronat, syndicats, mairie, département, ministères, Europe, tous soutiennent le tout et le n'importe quoi pour l'emploi. Pas à réfléchir, faut que je gagne ma vie. Division encore et toujours. Haine des patrons? Non, pourquoi? Haine de celui qui veut m'interdire de m'en sortir. Mon pavillon, c'est pas des hérons cendrés et des mouillères ancestrales qui vont me le payer.

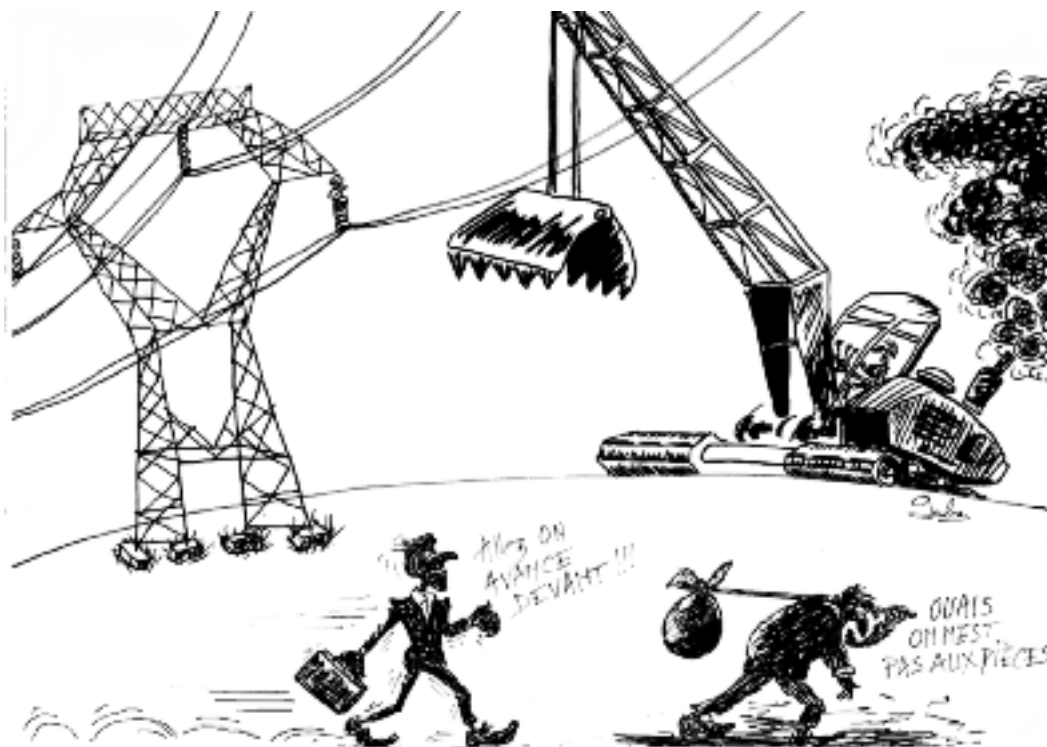
C'est remarquable le nombre de films dans lesquels le comédien, plaie-boy du

moment, incarne le parfait effronté du CAC40 qui va grimper tous les échelons à force de cynisme, et péter de fric et de cocaïne. Ces films font semblant de dénoncer un système, le même dans lequel l'industrie cinoche se complait à s'exhiber et en fait la promotion, on admire le jeune monstre qui gagne, sa chute après on s'en fout, l'important, c'est l'instant gagnant. Le pognon, exhibition perverse du capitalisme et de son narcissisme culturel. Impossible d'en sortir? Pourquoi ne pas prendre le temps d'y penser avant d'inexorablement implorer? La crise, cette nouvelle peste noire, dont, inconscients, nous sommes les auteurs. Humilier toujours plus. L'argent n'a pas disparu il change seulement de mains, résultat des multiples entourloupes bancaires.

Le monde, chaque nation, développe une frénésie d'armement, et des armées professionnelles (ce sont des emplois), devenues incontrôlables, État dans l'État, et il faut croire à la paix. Chaque nation développe une surexcitation sécuritaire afin de justifier des forces de l'ordre surarmées (des emplois encore), devenues incontrôlables, et il faut croire aux mots Liberté et Égalité.

Jusqu'à quand sera-t-il de plus en plus trop tard pour nous réveiller?

Gabar



La schizophrénie

La schizophrénie est l'état naturel de tout pouvoir qui prétend servir ceux qu'il oppresse. Professer une chose et faire exactement le contraire, produire les oxymores à une échelle industrielle, brouiller tous les repères, embobiner le public sans vergogne autant que sans répit, voilà à quoi oblige la mise en scène d'une démocratie qui ne sait plus comment dissimuler ses flingues, ses valises de billets, ses poubelles exponentielles et surtout son caractère privé.

LE POUVOIR, comme partout ailleurs, est aux mains d'une classe restreinte autant que cupide. Et elle en fournit de l'huile de coude, cette classe, pour avoir l'air de servir l'intérêt public. Quand il est constaté, par exemple, que le désastre écologique en cours – attribuable à cette belle connerie que fut la révolution industrielle – menace à moyen terme toute la biocénose et donc l'humanité, à moins d'un changement rapide dans nos sales habitudes, nos élites

essaient de nous enfumer en faisant passer l'accélérateur pour le frein. De fait, nous vivons dans un monde capitaliste où la seule valeur reconnue se concrétise en papier-monnaie. Le principe casse-gueule du capitalisme exige un équilibre constant et des mutations incessantes. En effet, faire pousser infiniment le pognon sur le dos de l'humanité implique à la fois de l'exploiter jusqu'à l'os tout en conservant sa solvabilité, car sinon comment les petits

pains se multiplieraient-ils ? On sait que les plus énormes profits ne sortent pas de la poche des riches (ils y rentrent plutôt, en fait), mais de la masse des consommateurs des classes moyennes ou pauvres. Il faut donc des volants d'esclaves relativement modestes dont on puisse faire le deuil en tant que consommateurs (un demi-milliard devrait suffire), et d'énormes volants de consommateurs à la fois précarisés et pris en otage par une forme ou une autre de propriété privée – laquelle, on le sait, ne profite qu'aux riches mais stabilise les pauvres et les met à merci, puisqu'elle leur passe autour du cou le collier étrangleur du crédit. Système ingénieux qui fait fabriquer aux plus modestes la corde pour les pendre, l'argent n'apparaissant sur la comptabilité des banques que lorsqu'on le leur emprunte. Ainsi se crée la monnaie sous forme de dettes négociables à l'infini, vendues, revendues, bradées, spéculées, mélangées, déguisées, qu'il s'agisse de la dette de la Grèce ou de celle de l'oncle Germain.

FABRIQUE DU POGNON

Les pauvres, donc, fabriquent le pognon de leurs créanciers en s'endettant jusqu'au trognon. Avec ce pognon, les-dits créanciers investissent dans de juteuses opérations de pêche au gros, c'est-à-dire de grands projets qui vont des exploitations extractives à l'agriculture industrielle et aux grands chantiers en passant par les infrastructures les plus craoûdées pour transporter la merde d'un bout à l'autre de la terre : pipe-lines, gazoducs, routes et autoroutes, aéroports, hubs maritimes et aériens, lignes THT et câbles intercontinentaux qui sont le réseau nerveux de la mondialisation.



QUE TOUT CHANGE...

POUR QUE RIEN NE CHANGE

On l'aura compris, le pognon est roi et Premier ministre, c'est lui qui gouverne l'humanité. Il faut changer de paradigme, dit le poète. Il faut que tout change pour que rien ne change, professe astucieusement Tancredi, le neveu du Guépard. Mais le paradigme axé sur les valeurs issues du mercantilisme, et qui valorise à l'exclusive la richesse matérielle, n'est au fond que celui des classes dominantes. Il n'est profitable qu'aux riches et dangereux pour l'ensemble de l'humanité. C'est pourquoi les élites adoptent aimablement la profession de foi de Tancredi, clamant qu'il faut que tout ça change, et complétant *in petto* : pour que rien ne change. Tant elles savent, les élites, que le changement, le vrai, consisterait d'abord à tirer la chasse et à les envoyer à l'égoût.

Si on peut être rationnel sans être rationaliste, il faut choisir entre le développement et la durabilité, entre le libéralisme et le socialisme, entre l'industrie, fût-elle agricole, et la couleur verte, entre le profit et l'avenir. Il faut reconnaître ces évidences grossières qu'une zone de biodiversité ne peut pas se transplanter, que les carburants biologiques sont aussi désastreux pour l'écosystème que les hydrocarbures, que l'agriculture dite biologique ne peut pas s'industrialiser. Rajouter une pincée d'écologie ne changera rien à ce fait que tout ce qui fait les valeurs des Bourses est fondé sur ce qui précipite le monde à sa perte : l'industrialisation frénétique, la consommation superlative de produits dont l'obsolescence programmée se compte en mois, la spéculation frénétique sur tout ce qui est non durable, destructeur et irréversiblement polluant.

Il n'y a qu'à voir le classement 2016 des multinationales les plus puissantes, celles dont les pompes sont cirées à la brosse à reluire par tous les gouvernements, pour constater que tout ce qui détruit la planète s'y trouve dans les 10 premières places, et aussi après d'ailleurs : grande distribution, électricité, pétrole, pétrole et chimie, pétrole, pétrole, automobile, automobile, électronique, pétrole. (Allez, je vous le craque, le 11^e est une société d'investissement.) Grands Dieux, mais que foutent les marchands d'armes ?

Ces multinationales sont beaucoup plus riches et puissantes que certains États, et elles sont évidemment décisionnaires, par chantage, lobbying, corruption, ingérence, au sein des États les plus puissants, ce qui leur permet d'orienter les grands sommets économiques du type G7, 8 ou 20.

Quiconque écoute la radio a le plaisir, sans l'avoir demandé le moins du monde, de se taper le point sur la Bourse de Paris. Dégustons les 10 premières multinationales françaises en terme de chiffre d'affaires pour 2016 : pétrole et gaz, assurance, banque, banque, banque, grande distribution, électricité, électricité, automobile, grande distribution (allez je vous le craque, la 11^e est une banque). Que des fervents écologistes qui n'ont en tête que la sauvegarde de l'écosystème et la survie de l'humanité.

HYPOCRITIE ?

Les grandes luttes d'aujourd'hui, contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, contre la THT, contre l'enfouissement de déchets radioactifs à Bure ou la ferme des 1000 vaches, soulignent l'hypocrisie fondamentale d'un pouvoir qui n'a que les grands défis écologiques à la bouche tout en multipliant les projets miniers, en finançant des projets désastreux pour l'environnement et les humains, en favorisant l'industrialisation forcée de ce qui devrait rester, pour être soutenable, paysan, artisanal et localisé.

La mondialisation entraîne l'éclatement des chaînes de production, pratiquée systématiquement par les multinationales pour faire la culbute : rafler la ressource à bas prix ou la piller, la faire transformer par les travailleurs les plus rentables, faire voyager les ressources comme les produits plus ou moins finis quasi gratos, et enfin emballer et commercialiser tout ça dans les pays riches. Ainsi le coltan de nos portables est-il lixivié dans le sang au Kivu et les pièces assemblées sur les chaînes de Foxconn en Chine par des centaines de milliers d'enfants.

Ce qui est valable pour un bien manufacturé le devient pour tous les biens et services. Ainsi les fraises sont-elles élevées hors-sol en Espagne, cueillies par des migrantes sans le moindre droit, et rapatriées et commercialisées en France. La



fraise pousse très bien partout en France, on sait la cueillir ! Ainsi à Casablanca des soutières marocaines triées sur le volet pour leur accent à peu près correct prennent-

elles rencard pour vous avec votre conseiller financier, dans l'agence postale du bout de la rue. Pognon, pognon, pognon, il faut que la chaîne de production soit littéralement émietlée et dispersée sur la terre entière pour qu'à chaque étape le fric gicle. Il faut nourrir nos vaches avec le soja cultivé industriellement au Brésil. Il faut qu'un yaourt fasse trois fois le tour du monde avant d'arriver dans notre hypermarché. En 2014, plus de la moitié des marchandises commercialisées dans le monde l'étaient par les 10 plus gros négociants. En 1995, l'exportation mondiale de marchandises représentait 5 168 milliards de dollars. Inno-centes que nous étions ! Nous achetions nos salades au producteur du coin. En 2014, ce chiffre était passé à 19 milliards de \$. En d'autres termes, en une vingtaine d'années, la part des marchandises mondialisées a quadruplé, tandis que le nombre d'humains, corrélé au nombre de consommateurs, augmentait d'un peu moins de 23 %. Tu vas la bouffer, dis, la mondialisation ?

CHANGEMENT TOTAL ET DÉFINITIF

La ploutocratie qui nous gouverne ne changera pas de paradigme, autant lui demander de devenir Zarathoustra. Le capitalisme est tout simplement incompatible avec la survie de l'humanité. Dans ce contexte, 50 % d'abstention me paraît encore timide comme évolution. Imaginer un autre paradigme, c'est d'abord désertir celui-ci. Totale-ment, définitivement. Et réfléchir à comment tirer la chasse, bien sûr, mais surtout à comment reconstruire tant qu'il en est encore temps – et le temps presse.

LAURENCE BIBERFELD



Je la rencontre tous les jours. C'est ma voisine. Elle a le même âge que moi, environ.
Peut-être un peu plus jeune, la quarantaine.

Ma voisine n'a jamais commis de meurtre. Pas même une tentative, un geste, l'esquisse d'un mouvement meurtrier. Non. Elle excite son mari, un oursin aux yeux gras dont les manières boudinées fréquentent un nombre assez limité de destinations, le gros cul de madame, le clavier de l'ordinateur, la gâchette de la carabine quand les greffiers du voisinage passent la frontière de son jardin. Distractions ordinaires d'un fonctionnaire de base prêt à servir n'importe quel régime qui l'augmenterait de trois pour cent et qui, devant un public de mémés à brushing, disserte volontiers sur les bonnes raisons qu'on a de se montrer tortionnaire envers les atypiques.

Ma voisine fait partie de la classe moyenne et en a bien davantage conscience que mon voisin. Elle n'assassine que par bourreau interposé... comme le juge, là où la peine de mort existe.

Ma voisine s'appelle Ilse. Elle s'en foutrait, elle que ses abat-jour soient en peau de Juif tannée, peinte de motifs bucoliques, recopiés sur des revues à la mode. Elle s'en foutrait pourvu que ça lui fasse une lumière cosy, une douce auréole à ses banalités et son tricot du soir.

Elle a un petit jardin (son mari a le même mais il le voit plus grand) avec un faux puits qui sert de bac à fleurs, où l'on ne puise rien que des soucis et des pensées communes, une jolie pelouse, une petite remise avec des bûches bien alignées en prévision des longues vacuités hivernales devant le four crématoire.

Ma voisine est une femme ordinaire et sympathique même si, chaque semaine, c'est avec une frénésie d'étrangleur que ses mains s'accrochent à la poignée du caddy.

Ma voisine n'est pas un individu. Mais elle ne le sait pas. Elle est reliée, par un cordon ombilical, à une machine qui nourrit ses pulsions, fabrique ses opinions, régule ses comportements. Ce cordon est assez long pour la laisser gambader librement dans le vaste champ de l'illusion, mais pas au-delà, pas où l'humain commence...

Ma voisine a la foi. Elle croit qu'elle pense. Elle dispose d'une église familiale, présence cathodique, tabernacle des idées reçues, qui l'entretient dans cette foi naïve et redoutable.

On y officie tous les jours, on y perpétue le sacrifice de l'humanité sur l'autel de sa bêtise.

On y consomme sa chair et son sang de manière propre et symbolique.

Jamais une éclaboussure de viol ou de guerre ne vient tacher la nappe du repas. Chaque soir, ma voisine se sent profondément satisfaite que des milliers de vies humaines s'offrent, au cours de cérémonies sordides, à rassasier le dieu des images.

Et elle se dit qu'elle a quand même de la chance de vivre en France qui doit être quelque chose comme la fille aînée de la communication.

Ma voisine ne sait pas ce que c'est qu'une tragédie.

Elle ne sait faire que des drames à propos de petites choses qui, du coup, prennent une considérable importance et masquent de grandes nécessités, comme celle de son suicide, par exemple.

Ma voisine, hélas ! ne se suicidera pas, trop heureuse qu'on ne lui demande pas d'être. A-t-on jamais vu une pierre se suicider, même pour tenir compagnie à un chien, au fond de l'eau ? Une pierre retient longtemps sa respiration et ne parle jamais inutilement.

Ma voisine n'est pas une pierre. Elle n'en a pas la patience.

Au mieux serait-elle une bouche sur la pierre, poussée inconsidérément. Une bouche par laquelle un peloton de trente mots uniformes exécute quotidiennement le silence.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Les Jardins-Jeudis et les Lundis littéraires de la Spouze - août 2017

La Spouze, 23230 La Celle-sous-Gouzon 05 55 62 20 61 ou 06 44 05 47 80
Spectacles tout public à 21 heures, participation libre.



samedi 5 : *Voisinages* par Hervé Akrich et Didier Bardin, chansons en duo.

lundi 7 : Georges Sans-Gustave Flaubert, Alain Prévost, René Bourdet, *Cher ami de mon cœur*, lecture spectacle.

jeudi 10 : *Ceux qu'on n'a pas domptés* (La Courtine 1917) d'Henri Barbusse avec Boris et René Bourdet.

lundi 14 : *Jaurès la voix*, théâtre d'après André Benedetto.

jeudi 17 et vendredi 18 : *Le Petit Cirque* de Laurent Bigot (*Le Bruit de la Musique*).

lundi 21 : *L'arbre qui parle* par le compagnie Julie Jolie, contes et chansons.

jeudi 24 : AM Ketenes, quatuor gitan.

mardi 29 : *C'est pas nous et c'est très bien*, concert de Christian Paccoud et Les Sisters.

jeudi 31 : Chansons, avec Isabelle Tourbier et René Bourdet.

Les expositions de l'été

Boris Vian. Livres illustrés, affiches, disques, partitions, etc.

Pierre Chartier, peinture.



Au Fabuleux Destin café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi à partir de 19 heures, spectacle à 20 h 30

Les jeudis le bar est ouvert de 19 à 21 heures : boissons, soupe, tartines, prêt de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. En août : Cascade et Tempête d'Aline Thivolles ; en septembre : Les Impayables, autoportraits de bénévoles du café.

Août

Jeudi 10 : *Cousinages*, Hervé Akrich (chant), Vincent Bardin (guitare, clavier, contrebasse, basse, voix).

Vendredi 11 : *Adlib*, duo banjo-percussions, une invitation au voyage et au lâcher prise. Avec Colin Faivre (banjo, baryton), Matthieu Duret (handpan / cajon / didgeridoo).

Samedi 12 : Vernissage de l'exposition d'Aline Thivolles, suivi de Denis Cook, guitare blues.

Jeudi 17 : *À tue-tête*, duo de chant avec Julien Martin & Claudia Urrutia, voix et percussions corporelles.

Vendredi 18 : *Donas*, chansons folk rock.

Samedi 19 : *L'Ode triomphale de Fernando Pessoa* par le Théâtre d'or.

Vendredi 25 : *Les Chemins du troubadour*, par Thierry Dauplais, chanson.

Samedi 26 : *Minus* par la Matrioshka & Cie, théâtre.

Septembre

Vendredi 1er : *Manille*, film documentaire de Véronique Pondaven.

Samedi 2 : 10h-13h et 14h30-17h30 : *Atelier couture*.

20h30 : *Cata-strophes*, par la compagnie l'Art bat l'Être. Théâtre d'objets culinaires.

Vendredi 8 : *Bach to America*, concert de guitare et clavecin, avec Gaël Villepoux et Sylvain Moreau.

Samedi 9 : 15h : *Atelier de danse trad-swing*.

20h30 : *Mélo-métis*, concert-bal avec Daniel Desmaisons et Yves Menut.

Jeudi 14 : *Actualité des projets nuisibles en Creuse*. Soirée débat proposée par Stopmines23 et Creuse-Citron.

Vendredi 15 : *L'homme qui levait les pierres* par David Linkovski d'après Jean-Claude Mourlevat, théâtre d'objets, tout public.

Samedi 16 : Vernissage de l'exposition *Les Impayables*, autoportraits de bénévoles du Fabuleux Destin, suivi de *Voix nue*, chansons crues par Claudine Loudière, solo a capella.

Vendredi 22 : *Sac à malice*, scène ouverte.

Samedi 23 : *Trigorno, chants de marins entre Loire et Gironde* avec Paul Grollier, Claude Ribouillault, Pierre Robert, Séverin Valière.

Samedi 30 : Le Fabuleux Destin fête son cinquième anniversaire.

Ateliers et vie aux Coudercs

6 Lascoux 23220 Jouillat

ateliersvie-coudercs@orange.fr 05 55 51 22 39

Août

1er au 31 : Exposition du Bateau Ivre peinture sculpture.

Jeudi 17 : 18h, création d'un « Comité creusois des amies et amis de la commune de Paris 1871 ».

21h, spectacle *Louise Michel, Légendes et chants de gestes canaques* par Michel Pinglout du théâtre des Malins.

Dimanche 20 : 15h, Marie-Claude Bazilier présente son Livr'expo consacré à l'arbre.

Septembre

Samedi 16 : 20h30, spectacle « solo slam » de et par Walah M.



Samedi 2 septembre 16 heures à Tarnac en Corrèze

C'ÉTAIT 36
PAR
LES AMIS DE LOUISE

En chansons, poèmes et lectures, en allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe, de Paris à Barcelone, de Moscou à Berlin, de Rome à New-York, les Amis de Louise vous feront revivre l'année 1936, « année de tous les maux, de toutes les guerres, des rêves à gogo, 36 des peuples, année de l'utopie, et des peut-être et des rêves aussi ».



Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande-Rue
Au Fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier
 Épicerie bio *Ethiquète*, 96, Grande-Rue
 Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
 Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4, rue Vaveix
Bourgageux : *Maison de la presse*
Boussac bourg : *Ferme Chauveix*
Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*
Chambon-sur-Voueize : Bar *Le bistrot d'autrefois*
Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute
Claveyrolles : *Le Caméléon* café
Colondannes : *Auberge du prieuré*
Dun le Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots
Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*
 Cinéma *Alpha*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*
 Ressourcerie *Le Monde allant vers*
 Café des enfants
Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*
 Ressourcerie *Court-circuit*
 Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*
Gargilesse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*
Guéret :
 Coop des champs, rue de Lavillat
 Bar de la Poste, rue Martinet
 Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France
 Librairie *Au fil des pages*, place du Marché
 Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat
 Solecobois, 14, av. Fayolle
Jarnages : *L'Alzire*, café hôtel restaurant
La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*

La Souterraine : *Le Panier du coin*
Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte
Undersounds, 6, rue de Gorre
 Espace *El Doggo*, 22, rue de la Loi
 CIRA, 64, rue de la Révolution
Montluçon :
 Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame
 Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges
Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*
St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*
St-Junien-les-Combes : Lieu associatif *Comme une fleur sur la soupe*
Sardent : Épicerie *Vival*
Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante
Le Temps des cerises
 et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

Courrier postal : Creuse-Citron
 BP 2 23 000 Sainte-Feyre
 Courriel : creuse-citron@legtux.org
 Impression : Espace Copie Plan, Guéret



Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquiescer un même produit selon ses moyens et ses motivations.



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.